

Abonnements par la poste :

Edition quotidienne

CANADA ET ETATS-UNIS \$6 00
UNION POSTALE 8 00

Edition hebdomadaire

CANADA \$2 00
ETATS-UNIS 2 50
UNION POSTALE 3 00

Directeur: HENRI BOURASSA

LE DEVOIR

Rédaction et administration :

43, RUE SAINT-VINCENT

MONTREAL

TÉLÉPHONE: Main 7460

SERVICE DE NUIT: Rédaction, Main 8121

Administration, Main 8189

FAIS CE QUE DOIS!

REDITES NECESSAIRES

Je préviens loyalement mes lecteurs qu'ils ne trouveront ni, ce soir, que des redites — redites nécessaires cependant, redites urgentes, parce que le mal qu'il faut contrecarrer subsiste toujours et que l'heure approche où il va sévir plus douloureusement que jamais.

Nous voici donc à la veille de Noël et du Jour de l'An. Pour vous qui êtes absorbés dans votre travail quotidien, c'est peut-être loin encore; pour les marchands, pour les commis, pour ceux qui ont à acheter ou à vendre, pour les petits qui attendent leurs éternelles, c'est tout proche. La tragique aventure des garçons que la Mort guettait l'autre soir dans le sillage d'un Bonhomme Noël réclame nous le dit assez; chaque jour, d'ici quelques semaines, l'annonce nous le rappellera.

Et c'est à ce propos que nous venons redire à nos lecteurs, et même à nos lectrices; *Faites donc au plus tôt vos achats des fêtes!* Vous y trouverez bénéfice et vous ferez du même coup à vos frères et à vos sœurs les employés une délicate et très fructueuse charité.

Passant les premiers, vous aurez un meilleur choix, vous pourrez faire ce choix sans être pressé, bousculé par la foule des chaland, et vous allègerez ainsi la presse des derniers jours, terreur des employés.

Arrêtez un moment votre pensée sur ce tableau familial à la plupart d'entre vous, revoyez-en en esprit ces scènes de la fin de décembre où les employés, tiraillés à droite et à gauche, ne savent trop à qui répondre, évaluent mentalement la fatigue nerveuse, inévitable rançon de ce surmenage, dites-vous que cela se passe à l'heure où chacun cherche dans les réunions familiales un peu plus de joie, songez qu'il suffirait d'un peu d'attention de votre part pour diminuer cette souffrance — et votre résolution sera vite prise.

Vous ferez comme vos frères et vos sœurs de tout pays qui, en ce moment même, se disposent à faire leurs achats de Noël afin d'alléger le sort des employés. Vous ferez comme ces clients, chaque année plus nombreux, de Montréal même qui se disent: Ai-je le droit de contribuer, par ma négligence, par mes retards injustifiés, à alourdir le sort de toute une catégorie d'employés, à faire pour eux plus sombres, plus douloureux, la fin de cette année, l'aube de l'année nouvelle?

Notez-le bien; nous sommes ici en face d'un désordre qui n'est lié à aucun intérêt particulier, dont la suppression — nous parlons de l'ordre matériel — ne causerait à personne le plus léger tort. Le marchand tient à vendre le plus possible sans doute, mais il ne tient pas à faire ses ventes dans la brouhaha et la précipitation des dernières soirées de décembre. Maints négociants prennent eux-mêmes la peine, plusieurs semaines à l'avance, d'inviter leurs clients à faire le plus tôt possible leurs achats. Quant aux acheteurs, personne ne soutiendrait qu'ils trouvent profit à faire leurs emplettes dans cette tourmente.

Non! Hors certains cas particuliers, nous sommes en face d'une situation qui n'est que le résultat de l'irréflexion, de la négligence. Pour y porter remède, pour alléger la souffrance dont cette négligence est la cause trop féconde, il suffit d'un peu d'attention et de bonne volonté.

Un effort concerté vaudrait mieux sans doute, serait plus efficace, mais il n'est pas besoin de l'attendre. Il suffit que chacun se dise dès aujourd'hui: Je ne commettrai point cette faute, je n'attendrai point à la dernière heure pour ajouter à la fatigue des employés; et, pour être bien sûr de n'être pas en retard, je vais faire mes emplettes aussi tôt que possible... Je connais assez mes compatriotes pour savoir qu'il s'en trouvera toujours assez pour occuper les dernières heures de l'année. Puis, il faut compter avec ceux qui, réellement, ne peuvent qu'au dernier moment disposer des ressources nécessaires.

Que chacun se dise cela, que chacun agisse en conséquence; la coalition des efforts individuels aura vite fait d'obtenir des résultats sérieux.

L'expérience des années dernières, celle des autres pays le prouvent amplement.

Omer HEROUX.

BILLET DU SOIR.

SILHOUETTE

Je la vois très souvent; on dirait qu'il n'y a qu'elle, rue Saint-Catherine, vers les huit heures du soir. Je l'appelle, moi, mon flirt, mon minou, mon chou, mon rat, etc.; toute la basse-cour et tout le polage y passent; que voulez-vous? Elle ne souffrirait pas que je l'appelle le moins doucement.

A-elle dix-sept ou vingt-cinq ans? Je ne sais. Et je sais qu'il y a de quoi se tromper. Qui pourrait dire au juste combien d'années se sont blotties derrière ce fard qui lui colore les lèvres et les joues? La plus petite ride peut servir de fosse au plus grand amour, elle le fait, et croit pouvoir, par des composés chimiques à base de vermillon, combler ces infâmes, ces détestables rides.

La plupart du temps, elle porte une toilette, très recherchée, toujours très coquette. Peu importe, aujourd'hui, la beauté d'un costume ou d'une robe de bal, c'est secondaire. Le prix compte, pour le vendeur comme pour la bourse du mari, aussi, sans doute — et la grisette se laisse persuader qu'une toilette va bien dans la mesure du prix qu'elle lui paie. «Ma thère, que Mariette est chic; elle porte une blouse de vingt-cinq dollars». Oui, elle est chic, s'il suffit pour être chic de multiplier les dollars sur le prix de ses toilettes; elle est élégante même, si la valeur d'un tailleur peut faire oublier une démarche flasque et distoquée, une tête sans idées sérieuses.

Si je l'aborde, mon flirt, mon minou, etc., me recevrait certainement de ce même sourire que toutes les façades des édifices connaissent pour le lui avoir vu esquiver tant de jeunes gens, tant de soirs. Dieu me garde de l'aborder; j'ai trop peur de ses idées.

Ses idées? A force de se promener sur les trottoirs de ciment, elles sont devenues tellement poussiéreuses, que son esprit est comme ces trottoirs: toutes sortes de pensées y circulent, enrobées et coquilles, chacune venue à sa façon. On causerait des heures avec elle, pour peu qu'on prise la marche, et les impressions de cette promenade... spirituelle, ressemblant à ce qu'on s'y tromper, à celles que nous don-

nent les trottoirs et les rues: monotonie, solitude, tristesse, toujours.

Cependant, Dieu sait que l'ennui, attristé et redoublé, n'a pas le temps de fier des folles dans les coins de son cœur. Son cœur? Il est comme ces magasins qu'elle contemple sans pouvoir s'en rassasier, et dont les vitrines sont achalandées de petits cupidons déshabillés. Chers petits cupidons! Si vous saviez combien d'heures certaines jeunes filles passent à causer de vous! Leurs idées prennent alors votre forme, et chacune de leurs saillies est comme vos grands yeux, pleins d'insignifiance, comme votre pensée bombée, mais vide, comme votre tête, qui n'a de constance que par l'adresse du plâtrier. Et dire qu'elles sont légères, les jeunes filles qui vous admirent...

Pauvres elles! Mais aussi, pauvre et cher pays, si fallait aller chercher parmi ces étourdis qui gaspillent leur temps et leurs sentiments dans la rue, les femmes de demain!

René GIRARD.

AUTOUR D'UNE SERIE DE DRAMES

POLICE ET UNILINGUISME. — SENTIMENT DE REVOLTE GÉNÉRAL. — OBSERVATIONS DU CORONER. — VITESSE PRES DES ECOLES. — UNE HECATOMBE A NEW-YORK.

M. Martin nous apprend une chose que nous ignorions; sans doute beaucoup de gens étaient-ils comme nous. Dans la ville de Montréal, aux trois-quarts française, on engage, paraît-il, des agents de police qui ne savent pas le français. La protestation du maître ne restera pas sans écho, d'autant plus qu'elle ne fait que souligner un drame qui a profondément remué la population, comme nous le prouvent les communications que nous recevons. Les agents de la ville de Montréal doivent savoir le français; on ne voit pas non plus pourquoi ceux des autres villes importantes ne

DEUX CONFÉRENCES DE M. BOURASSA

Au Monument National, jeudi soir. — A Verdun le 24 novembre.

M. Bourassa donnera d'ici à la fin de novembre deux conférences publiques, à Montréal, l'une au Monument National, demain soir, jeudi, et l'autre à Verdun, le mercredi 24 novembre.

La première, celle du Monument National, aura lieu à huit heures du soir, demain soir, sous les auspices de l'Association catholique des voyageurs de commerce. M. Bourassa y parlera de la presse et des œuvres. Il restera encore quelques bons billets au *Devoir*, 43, rue Saint-Vincet, chez Archambault, 312 est, rue Saint-Catherine, à la librairie Granger, rue Notre-Dame, aux pharmacies Robert, 1185, rue Saint-Denis, et Boutin, 328, boulevard Décarie, ainsi qu'aux bureaux de l'Association catholique des voyageurs de commerce, 1083 est, rue Rachel.

La deuxième conférence de M. Bourassa aura lieu à Verdun le mercredi 24 novembre, à huit heures du soir, dans le sous-sol de l'Eglise de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, angle des rues Wellington et de l'Eglise. M. Bourassa y parlera, sous les auspices de la société Saint-Jean-Baptiste (section de Verdun), de la presse et des œuvres économiques.

Il y a un dépôt général de billets, pour la conférence de Verdun, aux bureaux de M. Z. Touchette, marchand, 1367A, rue Wellington, téléphone Victoria 1119. Il y a aussi un autre dépôt chez M. E. H. Montpetit, marchand, No 679, rue Saint-Georges, Verdun, téléphone Victoria 2399, et au *Devoir*.

Dans un cas comme dans l'autre, on fera bien de retenir ses places au plus tôt, car elles s'enlèvent.

connaîtraient pas la langue de la majorité.

Nous suggérons lundi l'adoption d'une loi provinciale pour sanctionner ce principe. Un député des environs de Montréal nous disait, hier matin, que le gouvernement accepterait probablement ce projet de loi de mauvaise grâce. «Comment pourrait-il en être autrement? ajoutait-il. J'ai constaté moi-même, ces jours derniers, que dans le service provincial, des licences (patentes) d'automobiles, deux des fonctionnaires du gouvernement ne parlaient pas le français. Je me suis informé de la cause de cette anomalie. On m'a répondu: «Que voulez-vous? c'est sous la juridiction de M. Mitchell; donc c'est un service anglais».

On nous la baille belle avec les services anglais: tous les services doivent être bilingues et nous espérons que ce député, qui n'est pas de l'opposition, ne se gênera pour interpellé le trésorier de la province, lors de la session. Songez donc ce qui se passerait à Toronto si le gouvernement Drury s'avait de nommer un ministre français et que ce ministre entreprit à son tour de n'employer que des fonctionnaires de sa langue! Nous sommes d'excellentes poires et M. Mitchell nous goûte beaucoup; mais il est tout de même un peu trop traitre Montréal comme un autre Toronto.

Le coroner a fait une rude leçon à l'agent trop inhumain pour s'émouvoir à la douleur de deux petits enfants qui avaient en le tort de dépasser leur «réserve» et de pécher en pleine civilisation (1) Nous espérons, comme ceux de nos lecteurs qui nous écrivait à ce sujet, que cet agent sera découvert et corrigé, qu'il soit de Montréal ou de Westmount. Il a surabondamment prouvé qu'il manquait des qualités qu'on a le droit d'exiger dans son métier. (Peut-être le garde-moteur ou le percepteur des billets du tramway ou est monté cet agent pourrais-ils aider à donner son signalement. Ce serait là une très bonne action). De quoi ne serait pas capable un être au cœur aussi ferme contre un pauvre pourrait par exemple qu'il résisterait à l'arrestation, s'il le tenait dans un coin et sans témoin?

Sa place n'est pas dans la police. Les parents retiendront aussi une leçon de cette triste aventure: il est évidemment certaines parties de la ville où il ne faut pas laisser errer les enfants. Ils y peuvent mourir de froid et de faim sans que les humains s'en émeuvent plus que les arbres de la forêt où se promènait le petit Poucet. Le coroner a très bien marqué le sentiment de révolte que provoque pareille cruauté.

Ce drame s'est produit à un moment où l'on lance un appel en faveur d'une société chargée de protéger les enfants et peu de jours après la clôture de la campagne de Sainte-Justine qui a, dans tous les journaux, suscité la pitié publique en faveur des humains. N'est-ce pas à dégoûter de l'humanité?

Hier encore le coroner était appelé à se prononcer sur le décès d'un enfant, tout en face de l'école qu'il fréquentait. Le chauffeur de l'automobile qui a causé ce pénible accident a été acquitté. Le jury a trouvé que l'enfant avait pas de sa négligence coupable.

Mais il faut profiter de cette occasion pour prévenir les chauffeurs qui font à la vitesse auprès des écoles. En tous lieux, pareille pratique est dangereuse, mais elle l'est particulièrement en cet endroit. Pourquoi la ville ne ferait-elle pas poser ici, comme celle se pratique ailleurs, de grandes cartes d'indication portant en caractères forts: «Prénez (ou encore ralentissez) l'École». Cela pourrait attirer l'attention d'automobilistes distraits ou peu au courant de la topographie locale et éviter des accidents. Une plaque de cette sorte ne coûte pas cher et peut conjurer d'irréparables malheurs.

rent entassés contre une porte verrouillée. Il fallut travailler un long moment pour réussir à extraire les victimes de cet amas de jambes et de bras entrelacés. La plus vieille des victimes a treize ans et la plus jeune deux.

A New-York, comme ici, la loi interdit l'entrée des théâtres aux enfants non accompagnés, de moins de seize ans. Mais la loi est lettre morte. On l'applique au début, puis, petit à petit, elle tombe en désuétude jusqu'à ce que survienne un accident tragique comme celui que nous venons de rappeler. Les autorités se réveillent, distribuent des sanctions, surveillent rigoureusement l'application de la loi pendant quelque temps. Puis le souvenir de la tragédie s'efface et les contraventions se multiplient.

Nous devons profiter de la leçon que nous donne l'accident de New-York. Il n'y a pas, en d'incendie, mais la panique a été si terrible, provoquée par un simple jet de fumée et le cri d'un spectateur nerveux, dans une boîte contenant tout juste 300 spectateurs, qu'on peut facilement se figurer ce que serait dans l'un de ces immenses théâtres qui contiennent deux ou trois mille assistants. Les adultes s'en sont tirés sans peine; mais les enfants affolés ont été écrasés dans le pêle-mêle.

Nous devons donc mettre en vigueur avec le plus strictement à la lettre le règlement qui interdit l'entrée au théâtre des enfants non accompagnés.

Quant aux parents, ils peuvent présenter la tragédie qui les attend l'un de ces jours s'ils laissent leurs enfants aller seuls au cinéma ou même s'ils les amènent avec eux.

Mais des parents mènent de la sorte leurs enfants à braver leurs jeunes imaginations à ces sources empoisonnées, infecter leurs poumons en même temps que leur esprit, les aiment-ils vraiment?

Il est vrai qu'on peut aimer bêtement et criminellement et aimer tout de même.

Louis DUPIRE.

«LES DEUX NEIGES»

(Par Jean de Canada.)

Quelqu'un — qui n'est pas l'auteur — nous adresse ce livre accompagné d'une note: «Ne sont-ce pas là de véritables poèmes en prose, puisqu'ils l'invention se joignent le rythme et l'harmonie? Qu'en pensez-vous?»

Ce sont, en effet, des poèmes en prose; il suffirait d'ordonner le rythme et d'ajouter des rimes pour obtenir des poèmes réguliers. Quant à l'invention, elle n'est pas évidente ici, sans que l'auteur soit pour cela banal. Il a repris de vieux thèmes et les a traités de façon suffisamment personnelle. Nous ne pouvons lui demander davantage.

Ce livre est un symphonie composée de comparaisons, de symboles et de transpositions. Les aspects du monde sont assimilés aux états correspondants de l'âme humaine. Rien de bien neuf là-dedans depuis Amiel, et même avant lui. Le principal mérite de l'ouvrage réside dans le souci de la forme. Voici un écrivain qui soigne sa langue, polir son style, vise à la phrase bien faite, et dont le goût de l'ordre se révèle dans l'enchaînement logique des idées, l'agencement des images. Qualité rare et qui convient de signaler à l'heure où l'anarchie révolutionne le vers et désorganise la prose.

De la première à la dernière page du livre, tout marche parallèlement deux par deux. D'abord, description pure et simple du paysage, puis, analyse de l'état d'âme correspondant; division de l'article en deux parties égales, la seconde mesurée scrupuleusement sur la première. Ces idées, l'agencement des images, l'ordre de même, les faits sont là. Ce n'est pas le lire non plus que les raiilleries des ministres à Ottawa, y et changeront quoi que ce soit. Ils feraient mieux, dans l'intérêt du pays, d'en chercher la cause fondamentale.

est pure, il y flotte comme un parfum de modestie. Jean de Canada est un artiste qui nous donnera certainement une œuvre originale et forte, s'il aborde un genre plus large et plus abondant en ressources, où sa personnalité puisse se déployer librement. Il possède quelques-uns des meilleurs dons de l'écrivain: la sensibilité et la probité intellectuelle.

Albert LOZEAU.

(1) Deuxième édition. Beauchemin, éditeur.

BLOC-NOTES

Un économiste

M. Roger Babson, économiste américain en vedette, de passage à Montréal ces jours-ci, vient de rendre un hommage inattendu à l'influence de la religion sur les affaires et sur la prospérité en général. A une réunion des membres montreal de la *Canadian Manufacturers Association*, hier, M. Babson a dit entre autres choses aux hommes d'affaires avec lesquels il venait de déjeuner: «La prospérité a pour assises les qualités fondamentales de foi, de tempérance, d'économie et de mesure qui sont des fruits de la religion. La base réelle de la prospérité, ce sont les dix commandements, qui prévoient, en face de facteurs pourtant favorables, aujourd'hui, le manque de religion». Un peu plus loin, M. Babson a expliqué à son auditoire que ce que les fondateurs de Montréal et du Canada français ont apporté de mieux, en Amérique, c'est la religion. Il y a des siècles, a-t-il dit, une poignée de missionnaires et de commerçants fondèrent Montréal. La seule chose de réelle valeur qu'ils emportèrent ici avec eux, ce fut le sentiment religieux. Avec ce sentiment, ils entreprirent de développer le pays, et de façon modeste, d'établir des industries, de défricher des champs. Et c'est pourquoi la province de Québec devint à la longue un centre de vie; et ce qui a créé le Canada, c'est l'esprit de foi, de bonne volonté et d'épargne que développa cette religion venue de France en Amérique. L'avenir des industries canadiennes dépend du progrès des âmes, de la puissance de la prière, de l'introduction dans l'esprit des capitalistes, des administrateurs et des artisans, de l'honnêteté, de la charité et de la bonne volonté. Ce qu'il faut aujourd'hui, ce n'est pas plus de vendeurs, plus de courtiers, plus de compléances; ce qu'il faut maintenant, c'est que les patrons et les ouvriers donnent leur cœur à Dieu. On peut éviter des crises, en affaires, mais à la seule condition de tourner vers l'homme l'esprit des hommes vers l'honnêteté, l'industrie et l'économie nécessaires». (Voir le *Star* de mardi soir).

De telles paroles, dans la bouche d'un Américain versé dans les affaires, paraissent remarquables, peuvent paraître surprenantes. Mais elles sont d'autant plus remarquables qu'elles cadrent rigoureusement avec la vérité. Les vertus uniques fondées sur la morale laïque sont de fragiles barrières pour la société.

Une autorité

On a fait des gorges chaudes, hier, à la commission du tarif, au sujet des déclarations de deux ou trois agriculteurs qui ont parlé d'une immigration considérable de Canadiens français aux Etats-Unis, depuis quelques années. Pourtant, messieurs les commissaires gagneraient à étudier à fond la situation, de ce côté. Un missionnaire de colonisation qui sait ce dont il parle, pour avoir voyagé entre les Etats-Unis et le Canada et fréquenté les régions voisines de la frontière, M. l'abbé J.-B.-L. Bourassa, affirme catégoriquement que, depuis deux ans, plus de quarante mille Canadiens français ont émigré dans la Nouvelle-Angleterre. Et il est en mesure de fournir sans doute à M. Drayton et à ses collègues des statistiques et des informations qui ouvriront les yeux de nos ministres, s'ils ne les ont pas déjà bouchés par de trop vifs préjugés en faveur de l'industrialisation à outrance du Canada. Nous comprenons que M. Drayton ni ses collègues n'admettent que les méthodes de gouvernement qui ont existé au Canada de 1914 à 1918 peuvent avoir déterminé du mécontentement, parmi la population agricole canadienne, au point qu'un groupe assez nombreux ait préféré passer la frontière plutôt que de continuer à subir les gouvernants que nous avons eu pendant la guerre, avec leur régime d'arrêtes ministériels vexatoires et tracassiers, leurs manques à la parole donnée et le reste. Tout de même, les faits sont là. Ce n'est pas le lire non plus que les raiilleries des ministres à Ottawa, y et changeront quoi que ce soit. Ils feraient mieux, dans l'intérêt du pays, d'en chercher la cause fondamentale.

Foch

Une semaine, on nous dit que Clémenceau fut hostile au choix de Foch comme généralissime des armées alliées, en 1918. Une autre semaine, on nous affirme que c'est lui qui l'imposa aux Anglais. Et une troisième semaine, on nous affirme que Haig et Lloyd George l'imposèrent à Clémenceau. Où est, là-dedans, la vérité? C'est ce que nous ne savons pas encore, ce que nous n'apprendrons pas de sitôt, à ce qu'il semble.

Combien?

Il y a à en avoir, à New-York, une réunion de banquiers intéressés dans la situation financière anormale de Cuba, par suite de la crise

CHRONIQUE D'OTTAWA

UNE REPONSE A M. MEIGHEN

(PAR LEO-PAUL DESROSIER)

Ottawa, 16.—Les fermiers ont jugé à propos de faire réfuter par une personne compétente les arguments de M. Arthur Meighen, dans son discours sur le budget, à la dernière session. Ils se sont adressés à M. J.-M. Robertson, sous-secrétaire parlementaire du bureau de commerce sous le cabinet Asquith, auteur de plusieurs opuscules sur la question du tarif, le libre-échange et la protection. M. Robertson vient de publier son étude dans le *Grain-Growers Guide*. Il n'épargne pas les sarcasmes à notre premier ministre et le renvoie avec mépris à ses manuels d'économie politique. On sent quelquefois percer aussi le beau dédain d'un Anglais authentique pour les colons ingénus qui se permettent de blâmer et de critiquer la politique de la métropole. Comme M. Meighen frappe encore en menue monnaie dans ses discours de l'Ouest, les arguments de son grand discours, il est bon de connaître les raisonnements qu'on lui oppose.

Notre jeune premier ministre se déclare pour la protection, parce que le libre-échange, si on en juge par l'Angleterre, amène une balance adverse du commerce qui serait désastreuse pour un pays. Depuis 1850, l'Angleterre reçoit beaucoup plus du monde qu'elle lui envoie. M. Robertson prétend que ce qu'on considère comme une perte représente en réalité le gain de la nation. Les Anglais ne paient pas pour l'excès d'importations qu'ils reçoivent, car cet excès représente le profit de la nation sur ses transactions internationales; et ce profit arrive sous forme d'effets et de produits, parce qu'il ne peut pas arriver sous une autre forme.

Le simple bon sens dit-il, prouve que l'Angleterre n'a pas à payer chaque année la balance adverse du commerce. Si elle était obligée de s'acquitter comptant, une seule année suffirait à vider le pays de tout l'or et l'argent monnayé qu'il contient, car cette balance s'élève quelquefois jusqu'à £150,000,000. Elle aurait à remplacer sa monnaie par du papier-monnaie, ce qui n'est jamais arrivé dans le cours de son histoire, et ce qui n'est pas prêt de se produire.

D'ailleurs, ajoute l'économiste anglais, la somme totale des importations est équivalente pour le moins à la valeur des exportations comprenant les profits du manufacturier; 20 au paiement du fret dû aux armateurs anglais en excès sur le fret dû par les Anglais aux armateurs étrangers; 30 au paiement de primes par les étrangers aux assureurs britanniques; 40 au paiement d'intérêt sur les capitaux britanniques placés dans les colonies ou les nations étrangères. L'excès des importations sur les exportations seules représente ces trois derniers

des sucres. Deux banques de chez nous, la *Canadian Bank of Commerce* et la *Royal Bank of Canada* ont délégué des représentants à cette conférence. Tout le monde sait que l'une et l'autre ont avancé des sommes considérables au groupe qui a opéré, à Cuba, sur les sucres bruts, et qui subit aujourd'hui les contrecoups de la crise où tout le régime économique cubain se débale. Le *Boston Transcript* a affirmé, il y a quelques semaines, que des millions et des millions d'argent déposés dans les banques des Etats-Unis ont été prêtés à des spéculateurs sur le sucre de Cuba, avec ce résultat que les éparpagnistes américains ont fourni leur argent pour qu'il soit employé, hors de leur connaissance, à des affaires dont la conséquence a été de leur faire payer leur sucre plus cher que jamais. Les bénéfices, il va sans dire, sont allés dans d'autres bourses, sont celles des dépôts américains. Nous serions curieux de savoir combien d'argent canadien a été aussi placé à Cuba, avec le même résultat. C'est ce qu'on ne doit pas tenir très fort à nous laisser savoir. Ce que nous avons appris à nos dépens, par contre, et malheureusement, c'est que plusieurs maisons du pays se sont enrichies à spéculer sur le sucre, avant la dégringolade de ces semaines-ci.

A retenir

On parle souvent, chez nous, d'enseignement obligatoire. Il convient, à ce sujet, de relever dans un récent numéro de l'*Opinion*, de Paris, 9 octobre, 1920, ce qui est une flexion, qui peut sembler paradoxale, de Gonzague Truc sur l'instruction: «Il n'y a pas que du profit à savoir lire. Nous nous glorifions du succès de nos écoles et nous admirons que le moindre de nos conscrits ait l'effroyable d'un sergent. Nous ne songeons point que cette diffusion d'une culture rudimentaire a eu pour premier effet d'établir les masses dans une médiocrité uniforme. Tout le monde se ressemble, aujourd'hui. Quand on ne recevait nul «bagage», on s'en faisait un, mêlé certes de pauvreté de la tradition orale et de l'ignorance mais laissant place aux rêves et au travail d'une âme désœuvrée. Désormais on pense pour nous et nous nous dispensons joyeusement de penser. Aussi voyons-nous dans nos villages des artisans et des fonctionnaires étonnants par leur sottise verbale, à côté de paysans illettrés, silencieux et pleins de sens. Nous croyons trop qu'il suffit d'ouvrir des écoles pour susciter le génie; c'est peut-être le contraire qui est vrai».

articles qui sont acquittés sous formes de matières premières et de produits de toutes sortes. Pour quel, par exemple, l'intérêt sur les capitaux britanniques placés au dehors est nullement en Angleterre sous forme d'argent? C'est tout simplement parce que l'argent en excès n'est pas plus utile à une nation qu'à l'individu. Il n'a pas d'emploi et reste paresseux. Au contraire, en venant sous forme de matières premières ou de produits, il fournit de l'ouvrage aux manufactures et du travail à la nation, il rapporte encore des bénéfices plus considérables en permettant l'exportation d'articles manufacturés. Ainsi l'excès des importations pour l'Angleterre, représentant en partie des paiements qui lui sont faits, ne rend pas dangereuse pour elle une balance adverse du commerce. On pourrait ajouter aussi que si l'accroissement de consommation pour l'individu vient à lui sous forme de produits et de services rendus, il en est de même pour l'Angleterre. Et le premier ministre canadien comme les protectionnistes anglais a tort de s'alarmer inutilement.

Quant aux conditions de vie sous le régime libre-échangiste, M. Robertson soutient qu'elles sont aussi bonnes en Angleterre que dans les pays protectionnistes. Depuis trente ans elles s'améliorent rapidement. La nourriture est moins chère qu'en France, en Allemagne et en Italie. Un économiste américain a même reconnu que l'Angleterre est le pays où il faut le moins de jours de travail à un ouvrier pour gagner un salaire suffisant pour se soutenir avec sa famille. M. Robertson dit que le chômage est plus commun sous le régime de la protection que sous le régime libre-échangiste, en pays britannique, en prenant en comparaison le chiffre de la population. La détresse était autrefois fréquente et la famine atteignait souvent les familles. Aujourd'hui, l'Angleterre soutient la comparaison avec les autres nations industrielles protectionnistes, elle a une assurance contre le chômage qui produit les maillures résultats.

Quant aux gages ils sont peut-être plus élevés aux Etats-Unis qu'en Angleterre, mais ils se développent, pour les métiers qui sont soumis à l'exercice à ces époques employées de chemin de fer, menuisiers, etc. La demande est alors plus grande que l'offre. Mais dans les autres métiers, tissanderie en laine ou en coton, les affaires sont aussi élevées en Angleterre qu'aux Etats-Unis.

D'ailleurs, sur la question des gages comme sur la question du paupérisme, il est plus de ressources parce qu'ils ont plus de ressources naturelles dans leurs territoires qui n'ont pas encore été développés. En plus, la majorité des nations protectionnistes ne progresse pas plus vite que l'Angleterre.

Le déclin de l'Angleterre anglaise est aussi réel. Mais il est dû à d'autres causes que le libre-échange. On s'accorde à reconnaître que les fermiers anglais se trouvent en meilleure position financière dans les trente années qui ont suivi le rappel des *Corn Laws* que pendant les trente années qui l'ont précédé. Mais ils ont souffert ensuite parce que les fermiers américains ont lancé leurs produits sur le marché à prix plus bas n'ayant pas à payer de rente à un propriétaire ou à un lord, et épuisant un sol riche qui portait pour la première fois des moissons. Aujourd'hui l'agriculture anglaise s'améliore peu à peu, mais il ne faudrait pas perdre de vue que les territoires en culture dans les Iles Britanniques n'ont vu ni l'élévation ni la fertilité des territoires ouverts à la culture dans des mondes nouveaux.

M. Meighen a encore attaqué le libre-échange en Angleterre parce qu'il a été forcé les Anglais, dit-il, à émigrer en grand nombre sur toute la surface du globe. En réponse M. Robertson allègue que les pays où il n'y a pas de frein à l'émigration, comme l'Italie, la Suisse, les pays scandinaves, envoient autant de leurs nationaux sur d'autres rives. L'excès de population anglaise doit s'élever en quelque part car les Iles Britanniques sont peuplées. Les émigrants font bien d'ailleurs d'aller amasser des richesses au loin et de visiter un peu le monde.

Toute cette argumentation dressée contre le discours de notre premier ministre n'est pas bien convaincante, à l'exception de celle qui a trait à la balance adverse du commerce. Il est difficile de se former une idée juste de la valeur des autres preuves vu le peu de succès et le nombre des statistiques incomplètes souvent. On peut prouver le pour et le contre avec autant de plausibilité. Il est difficile ensuite de rattacher les effets et les conséquences aux vraies causes qui les ont produites et qui sont souvent ailleurs que dans le régime économique de la nation.

G. R.

(Suite à la 2e page.)

CALENDRIER
DEMAIN, JEUDI, 18 NOVEMBRE 1920
SAINT MAXIME
Lever du soleil, 7 heures 08.
Coucher du soleil, 4 heures 22.
Coucher de la lune, le soir, 11 h. 42.
Pleine lune, le 25, à 8 h. 48 m. du soir.

LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

DEMAIN
BEAU ET FROID
MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum... 33
Même date l'an dernier... 43
Aujourd'hui minimum... 15
Même date l'an dernier... 49
BAROMETRE
8 h. du matin, 29.42; 11 h., 29.36; 1 h.
de l'après-midi, 29.49.

PHALLIS A FORME UN CABINET

Le nouveau premier ministre est octogénaire. — Le vote des soldats. — Vénizelos établirait une république à Smyrne.

Athènes, 17. (S.P.A.) — George Phallis, ancien premier ministre, a réussi à former un cabinet. Les nouveaux ministres vont être assermentés aujourd'hui même. M. Phallis, qui a 80 ans, sera en même temps ministre des Affaires Etrangères et premier ministre.

On porte un vif intérêt au vote militaire qui commence à arriver et qui pourrait bien tourner à l'avantage de Vénizelos. On accuse le bureau de publicité de l'Opposition d'avoir déclaré que le vote des soldats du front ne compterait pas.

UNE REPUBLIQUE DE SMYRNE
Athènes, 17. (S.P.A.) — Il est dans l'ordre du possible que l'ancien premier ministre Vénizelos établisse une république de Smyrne, en Asie Mineure.

La régence de l'amiral Coundouotis a été reconnue par les membres de l'Opposition et il est probable que le cabinet choisi parmi les chefs du parti victorieux en Grèce va prendre le pouvoir temporairement en attendant que le peuple se prononce par plébiscite sur le retour de l'ex-roi Constantin. On croit également que le nouveau ministère va demander à l'étranger ce qu'il pense du résultat des élections.

Le dollar a doublé de valeur à la Bourse à la nouvelle du renversement du gouvernement de Vénizelos. Des troupes occupent les baïsses du Parlement et la ville est tranquille.

EN FAVEUR DE CONSTANTIN.
Athènes, 17. (S.P.A.) — "Constantin est notre roi légitime et nous comptons qu'il reviendra sitôt après le plébiscite que nous avons l'intention de tenir lorsque le nouveau ministère aura été formé. Si le peuple se prononce en faveur du retour de Constantin, je ne vois pas pourquoi la Grande-Bretagne et la France y feraient objection. Nous avons gagné les élections parce que le peuple considère Vénizelos et les siens comme des usurpateurs. Nous voulons éviter la guerre civile et nous aurons recours à la conciliation, non à la vengeance. Nous ne prévoyons pas de révolte dans l'armée qui en réalité est favorable à Constantin". Telle est la déclaration de M. Gounaris, chef de l'Opposition victorieuse, faite aux correspondants aujourd'hui.

LLOYD GEORGE A GENEVE

Paris, 17. — (S.P.A.) — Des dépêches de Genève indiquent que le premier ministre Lloyd George, de Grande-Bretagne, est attendu d'une délégation anglaise.

L'ALLEMAGNE RECONTENTE
Genève, 17. — (S.P.A.) — L'Allemagne va porter plainte, dit-on, au Congrès de la Ligue des Nations parce que le conseil de cette organisation a alloué les districts du Tupper et de Malady à la Belgique.

L'OEUVRE ACCOMPLIE
Genève, 17. — (S.P.A.) — Le conseil de la Ligue des Nations a tenu une assemblée plénière cet avant-midi pour étudier le rapport présenté par le conseil de la Ligue, relativement aux œuvres qu'elle a accomplies depuis la date de sa fondation. Le congrès commence à travailler plus rapidement, maintenant que les six comités ont été nommés lundi et que les présidents ont été élus. On a décidé que ces comités vont s'occuper secrètement, mais publieront les résultats de leurs délibérations le plus tôt possible. Le congrès leur référera les questions sans les discuter au préalable.

LE TEMPS

Toronto, 17. — Voici le temps probable:

Lacs inférieurs et Baie Georgienne: vents violents du nord et du nord-ouest. Jeudi, vents du nord, beau et modérément froid.

Haut Saint-Laurent et vallée de l'Outaouais: vents du nord-est, neige. Demain, vents du nord-ouest, beau et modérément froid.

Bas Saint-Laurent, golfe et côte Nord: tempête du nord-est, neige. Demain, vents du nord-ouest, clair et froid.

Provinces maritimes: vents du nord et du sud-ouest, pluie. Demain, forts vents de l'ouest, clair.

Lac Supérieur: vents modérés, beau. Jeudi, vents du nord, plus froid.

Provinces de l'Ouest: vents du nord et de l'est, neige légère locale. Plus froid demain.

RELEVÉ DU THERMOMETRE

	Max.	Min.
Prince Rupert	52	40
Victoria	54	44
Kamloops	38	28
Calgary	36	30
Edmonton	34	12
Prince Albert	36	6
Winnipeg	30	14
White River	38	4
Sault Ste-Marie	34	28
Toronto	31	25
Kingston	30	24
Ottawa	28	22
Montréal	32	24
Québec	24	20
St-Jean, N.-B.	28	24
Halifax	34	26

Les taux de messageries

M. Décaray a réuni, ce matin, dans ses bureaux, les représentants des associations commerciales, de la métropole pour préparer un plaidoyer mieux élaboré contre la demande d'augmentation des taux des Compagnies de messageries.

MM. W. S. Tilston, du "Board of Trade"; C. H. Catell, de la Chambre de Commerce; A. H. Britton, de l'Association des Pêcheries canadiennes; H. Gray, président de l'Association des Produits canadiens, assistaient à l'entrevue. Ils ont fait valoir des arguments nouveaux contre la hausse des transports, laquelle entraînerait infailliblement une augmentation des dépenses de première nécessité, comme les oeufs, la volaille, le lait, le poisson, le beurre et le fromage.

M. Britton a particulièrement parlé du poisson que les marchands font venir à grandes distances et qu'ils vendent pratiquement aux prix d'avant-guerre; c'est un produit très économique, à la portée des pauvres gens et qu'il faut maintenir à des prix minimes. L'augmentation des taux de transport influera naturellement sur les prix de vente en les faisant fléchir vers la hausse.

Le président de la commission leur a donné le plus entier appui, leur conseillant de s'entendre avec M. Butler, avocat de la ville, avant de soumettre leur cause à la Commission des Chemins de fer, ven-

Les Ukrainiens ont évacué Kiev

Varsovie, 17. (S.P.A.) — Les Ukrainiens ont évacué Kiev et les autres villes qu'ils avaient occupées l'été dernier et s'enfuyaient sous la poussée de la nouvelle offensive russe. La cavalerie bolcheviste a rompu les lignes ukrainiennes en plusieurs endroits.

Accusé de vol

M. Charles McNichol, 17 ans, 32 rue Galt, expéditeur chez Morris et Morris, 46 rue St-Alexandre, a été arrêté hier, à 10 heures de l'avant-midi, par les détectives Barrette et Lemire, accusé de vol comme serviteur. Il aurait volé, durant les six derniers mois, chez ses patrons, une dizaine de blouses de soie pour dames, d'une valeur totale de \$150. McNichol a nié sa culpabilité et son procès a été fixé au 23 courant.

PRÉVENONS LA TUBERCULOSE

LE DOCTEUR BOUCHER PUBLIE UNE CIRCULAIRE TRES INSTRUCTIVE SUR LES MOYENS A PRENDRE POUR COMBATTRE LE FLEAU DE LA PESTE BLANCHE. — M. DECARY FERA UNE ENQUETE.

La tuberculose, comme le prouvent les statistiques officielles du service d'hygiène, est la principale cause de ravages au sein de la population de Montréal. A elle seule, elle fait plus de victimes que toutes les autres maladies ensemble, y compris la grippe.

Aussi, le docteur Boucher a-t-il résolu de mener une campagne contre la peste blanche, en avisant aux meilleures méthodes de la combattre, méthodes qu'il fait largement connaître au public au moyen de circulaires que distribuent dans les familles les infirmières du service municipal d'hygiène.

Voici la teneur de la circulaire qui contient des conseils salutaires fort utiles:

Conseils généraux:

La Tuberculose est une maladie contagieuse produite par un microbe bien connu et que l'on trouve en grande quantité, dans les crachats et dans les pus des plaies du tuberculeux.

La maladie se transmet par le contact direct avec les malades; elle peut se transmettre aussi par le lait ou divers aliments; ou encore lorsque les précautions ne sont pas prises pour prévenir la dessiccation des crachats ou du pus, les microbes qu'ils contiennent se répandent dans l'atmosphère avec les poussières et peuvent être inhalés par les personnes qui vivent avec le malade; la contamination peut se faire par les linges souillés, par les ustensiles ou par tout autre objet qui a servi au malade.

Pour empêcher la transmission de cette maladie, il faut prendre les précautions suivantes:

Recevoir les crachats dans des récipients qui pourront être détruits par le feu (crachoirs hygiéniques).

Désinfecter les sécrétions de la gorge et du nez du malade, les excréments, urines et matières fécales.

Désinfecter les objets qui servent au malade: perles, vaisselles, cutlères, fourchettes, couteaux, etc.

Le malade:

Les soins que requiert le malade lui sont donnés par une personne sachant prendre les précautions nécessaires et capable de suivre les conseils donnés.

Le malade doit être tenu rigoureusement propre; les linges souillés doivent être immédiatement changés et déposés dans un récipient contenant une solution antiseptique.

Les planchers et les meubles doivent être lavés avec une solution antiseptique tous les jours.

Le vase du malade et le w. c. doivent être désinfectés tous les jours.

La garde-malade:

La garde-malade doit être propre, soignée, et consciencieuse.

Elle doit coucher dans un lit séparé et non à côté du malade.

Chaque fois qu'elle donnera des soins au malade elle devra ensuite se laver les mains dans une solution antiseptique, puis ne pas les essuyer, mais les laisser sécher.

Elle doit déposer immédiatement dans des récipients préparés pour cet usage tout objet qui a servi au malade (ne pas les déposer sur le plancher, sur une chaise ou un autre meuble).

Elle doit constamment tenir à la portée de la chambre une solution antiseptique prête pour la désinfection des mains, et renouveler cette solution suivant les instructions du médecin.

Elle doit avoir constamment à sa disposition, tout préparés, les récipients et les solutions antiseptiques dont elle a besoin.

Les parents

Ils doivent prendre beaucoup de précautions pour éviter de se contaminer; ils doivent éviter d'embrasser le malade; enfin, ils doivent éviter autant que possible tout contact avec le tuberculeux.

La désinfection

(a) Linges souillés. — Ceux qui ont peu de valeur doivent être brûlés. Les autres doivent être bouillis durant 30 minutes dans une eau additionnée d'une substance antiseptique.

(b) Vaisselle et verrerie. — Elles doivent être lavées à l'eau bouillante additionnée d'une substance antiseptique, puis rincées dans de l'eau bouillante.

(c) Baignoire, cabinets, vase du malade. — Ils doivent être désinfectés avec une solution antiseptique.

(d) Planchers, meubles. — Ils doivent être lavés avec une solution antiseptique.

Les antiseptiques

(a) Pour le linge, la vaisselle. — Soda à laver (carbonate de soude): 1 grande cuillerée à soupe (11-12 once) par gallon d'eau.

Acide phénique: 1 once pour un gallon d'eau.

Eau de Javelle: 1 cuillerée à soupe par chopine d'eau.

(b) Pour les planchers, les meubles, le bain, les cabinets. — Créoline en solution à 4 pour cent, soit 4 onces par gallon d'eau.

Sulfate de cuivre: 1 cuillerée à soupe (1-2 once) par pinte d'eau.

(c) Pour les mains, la figure. — Créoline en solution de 1 pour cent, soit 1 once par gallon d'eau.

Bichlorure de mercure: 1 drachme par gallon d'eau.

GRÊLE, NEIGE, PLUIE ET VERGLAS

OU L'ON VOIT QU'IL EN EST TOMBE POUR TOUTES LES GOUTTES — DE LA NEIGE AUX ETATS-UNIS.

Grésil, neige, grêle, pluie, verglas. Toute la lyre hivernale Pour peu que le froid se mette de la partie, les pétons devront y aller à petits pas circospects, ce qui n'empêchera pas nombre d'acrobates improvisés de faire des tours.

Avant l'aube, il était tombé un bon pouce de neige humide et de grésil. A huit heures ce matin, une grêle oblique tombait en cadence et sa chute sur les murs, les carreaux, produisait un bruit de carreau recto-tono, qui a duré un bon quart d'heure. Les grêlons ne sont pas toutefois absolument dépourvus du sens de la dynamique et avec l'aide du maistré du Vent, ils ont donné de la force, voire même des fortissimo impressionnants. Le tout n'était pas désagréable pour ceux qui n'étaient pas dehors.

La pluie est arrivée en fin de programme, grosse d'abord et poussée par un vent qui faisait houle-hou dans les passages, puis menue.

A midi, il n'y avait plus que des soupçons de gouttelettes. Le vent laissait prévoir un beau verglas pour ce soir.

BUFFALO SOUS LA NEIGE

Buffalo, N.-Y., 17. (S.P.A.) — Rarément la ville de Buffalo n'a été gratifiée de semblables tempêtes de neige durant le mois de novembre. De quatre heures du matin à sept heures, il est tombé un bon pied de neige. Les gens ont marché pour se rendre à leur ouvrage, car tramways et automobiles sont paralysés. Des milliers d'employés sont restés à la maison ce matin.

UN PIED DE NEIGE

Jamestown, N.-Y., 17. (S.P.A.) — Il neige depuis hier soir par ici. Les rues et les chemins sont presque entièrement fermés au trafic. Les trains sont en retard. Il est tombé environ douze pouces de neige molle.

Hornell, N.-Y., 17. — Tout l'Ouest de l'Etat de New-York, qui sous un épais manteau de neige et de grésil aujourd'hui. La tempête a désorganisé les systèmes télégraphiques et téléphoniques, les trains sont irréguliers et les ports à charbon se voient à vue d'oeil. Le chargement de combustible attendu aujourd'hui, n'est pas arrivé par suite du mauvais temps.

Niagara Falls, N.-Y., 17. — La première neige de la saison a trouvé les gens des deux côtés de la frontière non préparés à la recevoir. Tous les services sont désorganisés et le manque de charbon fait réellement souffrir les gens du côté américain.

UNE NUIT DE GEOL

Whitegate, Clare, Irlande, 17. (S.P.A.) — Quatre des six individus arrêtés hier soir sous l'empire de la loi du rétablissement de l'ordre ont été fusillés ce matin au moment où ils cherchaient à s'évader des mains de leurs gardiens. La nouvelle est officielle.

N. B. — Tous ces désinfectants, pour être utiles, doivent être dissous dans de l'eau stérilisée.

La stérilisation de l'eau s'obtient en la faisant bouillir durant au moins une demi-heure.

UNE ENQUETE

M. Décaray fera une enquête sérieuse sur les circonstances qui ont entouré la mort du jeune Joseph A. Ouellet, samedi soir, à l'extrémité ouest de la rue Sainte-Catherine. Il veut découvrir le policier qui n'a pu renseigner le garçonnet afin de fixer les responsabilités.

Le président a déclaré que depuis son entrée en fonctions, aucun policier n'a été engagé qui ne connaissait pas les deux langues, de façon à pouvoir renseigner convenablement le public.

L'ENLEVEMENT DE LA NEIGE

Le service de la voirie mettra, cet hiver, à l'essai des pelles à vapeur pour l'enlèvement de la neige, au lieu de recourir au vieux procédé des voitures. Il en coûtera à peu près \$45 par jour pour manœuvrer ces pelles, alors que les voitures et les journaliers exigent un déboursé de \$100 par jour.

L'économie sera sensible, avec l'avantage d'un travail beaucoup plus rapide. Ces pelles sont actuellement en usage par quelques entrepreneurs qui ont consenti à les prêter à la ville.

Si l'essai réussit, la ville s'en procurera pour la somme de \$8,000 chacune, l'hiver prochain.

LA COMMISSION DE LA CHARTE

La représentation proportionnelle fera encore l'objet de la discussion à l'Assemblée de la Commission de la charte, cet après-midi. Ce qu'il s'agit de décider, comme on sait, c'est de savoir si l'électeur sera laissé libre de marquer ses préférences sur le bulletin de vote pour le nombre de candidats qu'il voudra, ou s'il devra au moins en marquer neuf, nombre dont se composera le prochain conseil.

MM. Roberge et Girard proposent aussi de reconsidérer et d'annuler la résolution choisissant M. Georges A. Campbell comme avocat adjoint du comité de rédaction de la charte. Un vif débat s'annonce sur cette question.

M. Girard présentera une motion demandant de fixer l'indemnité du maire à \$4,000 et celle des échevins à \$2,000 par année, au lieu de \$8,000 et de \$3,000 respectivement, tel que le comité de la charte l'a déjà soumis.

L'INDUSTRIE DE L'ACIER

UN MEMOIRE A ETE PRESENTE, CE MATIN, A LA COMMISSION DU TARIF, AU NOM DES COMPAGNIES DE L'INDUSTRIE DU FER ET DE L'ACIER.

La séance de ce matin à la commission du tarif a été consacrée à l'audition de mémoires présentés par les compagnies de l'industrie de l'acier et du fer, de Montréal et des environs.

M. W.-W. Butler, représentant les manufacturiers de produits en acier et en fer, a présenté un mémoire, disant que l'industrie du fer et de l'acier doit être considérée comme de première importance au Canada. L'encouragement et la protection que cette industrie demande sont justifiés par le chiffre des importations qui, au 31 mars dernier, atteignaient la somme de \$189,907,602. Comme le mémoire le fait voir, ces importations consistent principalement en articles qui ne sont pas manufacturés au Canada ou qui ne le sont pas encore, et ce pour deux raisons majeures. La première, à cause du marché limité au Canada pour de tels articles et la seconde, par suite du peu de capitaux placés dans ces industries. Il en résulte que le Canada, en tant que l'industrie du fer et de l'acier est concernée, se trouve dans une position bien inférieure vis-à-vis des autres pays et le mémoire ajoute qu'aucun autre pays dans l'histoire du monde ne s'est trouvé dans une situation aussi défavorable.

Le coût de transport de la matière vient ensuite s'ajouter à celui de la production. Dans les circonstances actuelles il est impossible pour les compagnies canadiennes de faire de la concurrence à celles des pays étrangers. Aux Etats-Unis, elles sont protégées par un tarif adéquat. Les compagnies anglaises comptent parmi les premières du monde et les Allemands ont progressé si rapidement que le marché a été inondé de leurs produits en acier et en fer.

L'importance de cette industrie a été démontrée au Canada, au cours de la guerre alors que le pays a pu fournir, et ce en grande quantité, aux puissances alliées des obus et des rails en acier. Ce n'est pas seulement durant une guerre qu'il faut ajouter de l'importance à cette industrie, mais même en temps de paix elle devrait compter parmi les plus importantes. En aucune manière le Canada ne devrait dépendre des Etats-Unis ou d'aucun autre pays pour la production du fer et de l'acier.

Durant la guerre et depuis l'armistice, les manufacturiers de fer et d'acier qui importaient leurs matériaux des Etats-Unis, ont dû payer des prix élevés. Les manufacturiers des pays étrangers, où le marché est plutôt languissant, convoitent le surplus de notre production et baissent considérablement leurs prix afin de capter le marché canadien. Ces compagnies, quand la production sera moins effective, seront les premières à favoriser leur commerce intérieur. Il faut aussi remarquer que les lois des Etats-Unis défendent l'alliage du fer et de l'acier, afin de développer et de contrôler les exploitations. Le Canada a de plus à payer une prime très forte pour l'échange.

La guerre a considérablement développé au Canada la production du fer et de l'acier et les produits canadiens étaient alors en grande demande. Depuis, les manufactures ont continué à fonctionner et il en a été de même aux Etats-Unis, et aujourd'hui un certain relâchement commence à se faire sentir. Bon nombre de compagnies canadiennes ont dû renvoyer une partie de leurs employés, et la situation n'est pas enviable.

M. Butler dit ensuite que quinze compagnies qui ont fourni leurs chiffres opèrent avec un capital considérablement exagéré atteignant \$62,000,000. Elles ont à leur emploi environ 12,000 hommes, et l'an dernier une somme de \$20,000,000 a été distribuée en salaires. Ces compagnies suffisent à soutenir le commerce national à l'heure actuelle, mais ne pourraient le faire, si le tarif était diminué, à cause de la concurrence des compagnies étrangères.

Le mémoire se termine en demandant un tarif protecteur afin de permettre aux compagnies canadiennes d'augmenter le volume de leurs productions. Suit une liste des compagnies qui ont présenté ce mémoire: Armstrong Whitworth of Canada Ltd., Canada Axe and Harvest Tool Mfg. Co., Canadian Iron Foundries Ltd., Canadian Pneumatic Tool Co. Ltd., Canadian Gear and Foundry Co. Ltd., Central Engineering Co., C. O. Clark and Bros., Crane Limited, B. J. Coghlin and Co. Ltd., Darling Bros., Dominion Bridge Co. Ltd., Dominion Wire Rope Co. Ltd., J. B. Doré et Fils, Gillette Safety Razor Co. Ltd., The Grimm Mfg. Co. Ltd., Hydraulic Machinery Co. Ltd., Jenkins Bros. Ltd., Dominion Engineering Works Ltd., G. and J. Lunn and Company, Alex. McKay Boiler Works, Miller Bros. Company Ltd., Miller Bros. and Sons Ltd., Montreal Hardware Mfg. Co. Ltd., National Acme Mfg. Company, Hiram L. Piper Co. Ltd., Precision Tool and Machine Co., Phoenix Bridge and Iron Works, Quality Tool Works, St. Lawrence Iron Foundry Co., St. Lawrence Welding Company, A. B. See Electric Elevator Co., Simonds Canada Saw Co. Ltd., Vapor and Heating Company, H. G. Vogel Company.

M. T.-P. Howard a ensuite succédé à M. Butler avec un mémoire des compagnies manufacturiant les structures en acier. Cette industrie est d'une grande importance, car c'est elle qui fournit les matériaux nécessaires à la construction des ponts, des grands édifices, etc. Elle fournit du travail à un grand nombre de diplômés de nos universités et de nombreux employés. Pas moins de 4,000 ouvriers sont à l'em-

UN VICE DE PROCEDURE

LE JUGE BRUNEAU ACCORDE CE MATIN, UN BREF DE CERTIORARI CONTRE LA COUR DU RECORDER. — LE REQUERANT SE PLAINT DE LA PROCEDURE QUI A ETE SUIVIE.

Le juge Bruneau a accordé, ce matin, un bref de certiorari contre la Cour du recorder, demandé par Florentine Bertrand. La requérante demandait l'émission d'un bref de certiorari contre le recorder G. H. Semple et contre Gilbert Laverdière. Elle alléguait dans sa requête qu'elle a été arrêtée le 23 octobre 1920, sous l'accusation d'avoir tenu une maison de désordre. Elle a déclaré devant la Cour, qu'elle n'était pas coupable. Elle a été tenue coupable en excipant de la juridiction de la Cour du recorder sur l'accusation telle que portée. Le recorder l'a condamnée à 3 mois de prison.

La requérante se plaint d'avoir été interrogée lorsqu'elle ne voulait pas rendre témoignage. Elle ajoute qu'aucune preuve écrite n'a été prise et qu'elle a été condamnée en son absence.

Le bref est rapportable dans six jours. La requérante a fourni un cautionnement de \$1,000 sur des immeubles.

EN COUR D'APPEL

La Cour d'appel a entendu ce matin deux causes: celle de Carpentier contre la Corporation de Saint-Pie, et celle de Stevenson contre Baldwin.

Dans le premier litige, l'avocat de la défenderesse a fait entendre son plaidoyer ce matin. Son adversaire avait fait valoir ses arguments hier après-midi. Il s'agit d'un règlement municipal qui a été attaqué par défaut de forme.

LA BATISSE DU PALAIS

La Commission des utilités publiques a continué cet avant-midi à entendre des témoignages dans l'enquête qui se poursuit depuis plusieurs jours relativement à l'expropriation de la "Bâtisse du palais" par le gouvernement provincial, qui veut prendre l'emplacement de ce dernier immeuble et y construire à la place un vaste édifice qui servira à l'administration de la justice. On sait que la "Bâtisse du palais" appartient à "La Sauvegarde".

M. D. R. Brown, architecte, a déclaré ce matin qu'il avait visité la "Bâtisse du palais" et qu'il a constaté que la construction est vieille. La plomberie est de seconde qualité. Il a ajouté que le coût de la reconstruction de cet établissement, en se servant des mêmes matériaux, aux prix actuels, serait de 24 à 25 sous le pied cube.

LE SALAIRE D'UN CAPITAINE

Le juge Macleannan a rendu une décision dans la cause de M. Joseph Jean capitaine du "Richelieu", qui fait la traversée entre Verdun et la rive sud, sur le Saint-Laurent, et les propriétaires du bateau en question. Le capitaine Jean réclamait \$125 par mois. Ses patrons ne voulaient lui donner que \$100.

Le demandeur a pris la charge du navire le 20 mai dernier et l'a gardé jusqu'au 7 juillet. Aucun salaire n'avait été convenu. Le juge Macleannan a décidé que la somme de \$100 était suffisante, étant donné que le capitaine qui a remplacé le demandeur reçoit \$80 par mois.

Les îles Aland

Stockholm, 17. (S.P.A.) — Abram T. Elkus, de New-York, l'un des juges de la commission chargée de régler le différend relatif aux îles Aland, dispute qui a failli susciter une guerre entre la Suède et la Finlande, est arrivé ici hier. Il espère que l'affaire sera bâclée dans une quinzaine de jours.

Traité ratifié

Rome, 17. (S.P.A.) — Le premier ministre Giolitti a demandé à la Chambre hier de ratifier immédiatement le traité de Rapallo. Tous les députés, sauf les Socialistes, ont applaudi l'énergique attitude du premier ministre. Dans les galeries, les spectateurs ont manifesté d'une façon non équivoque, eux aussi, leur satisfaction et leur enthousiasme. La députation socialiste a protesté contre la ratification.

Le chômage cesse à Québec

Québec, 17. — (S.P.C.) — La grève des employés de l'aqueduc a pris fin, hier, après trois jours de durée, lorsque le comité des travaux publics a accepté définitivement l'arbitrage. Les ouvriers sont revenus à leur poste, des hier, pour compléter les travaux de réparations à l'une des conduites principales de l'aqueduc.

plai de ces compagnies et une somme d'environ \$5,000,000 est distribuée annuellement en salaires. La production se chiffre chaque année à environ 305,000 tonnes, mais au cours de la guerre elle a diminué considérablement et n'a atteint que 57% de la production totale. Le mémoire met ensuite en évidence la concurrence faite par les Etats-Unis et insiste sur la nécessité d'un tarif protecteur.

M. John Shaw, de l'Association des manufacturiers britanniques, a ensuite témoigné brièvement, à la séance a été ajournée.

LE CASSANDRA EST ARRIVÉ

CE PAQUEBOT DE LA LIGNE ANCHOR DONALDSON J'ET T L'ANCRE A MONTREAL A ONZE HEURES CE MATIN. IL EST COUVERT DE GLACES. — LES NAVIRES SONT RETARDÉS PAR LA TEMPESTE. — DIVERS.

La tempête de grésil et de pluie qui sévit depuis la nuit dernière retardait considérablement les navires sur le fleuve. Plusieurs lignes téléphoniques qui communiquent avec les postes de signaux sont rompues et les rapports sont forcément incomplets.

Le "Cassandra", ligne "Anchor-Donaldson", qui devait arriver ici de bonne heure ce matin n'a accosté qu'à onze heures après être parti de Québec hier soir. Il a fallu remonter le fleuve très lentement et c'est ce qui l'a retardé. Le "Cassandra", chose que les habitués du port de Montréal ne voient que très rarement, était recouvert de glaces d'un bout à l'autre. La manœuvre des cordages ne se faisait que difficilement sur les ponts rendus glissants par la couche de glace. Les passagers de cabines sont descendus vers midi.

Le "Scilian", le "Metagama" et le "Pretorian", tous trois de la ligne du Pacifique, n'ont pas été signalés ce matin, ce qui signifie qu'ils sont encore sur l'océan. Le premier est parti de Glasgow le 2 novembre dernier et il ne sera pas à Québec avant samedi à Montréal dimanche, soit trois jours en retard. Le "Metagama", et le "Pretorian", seront aussi au moins trois jours en retard lorsqu'ils arriveront ici. Tous deux sont partis, le premier de Liverpool et le second de Glasgow, le 9 novembre dernier.

Il faudra se hâter de faire les chargements à Montréal car si le temps se maintient au froid il se pourrait bien qu'il y eut de la glace dans quelques jours sur le fleuve.

La tempête n'a pas trop retardé le "Sagueny" et le "Montréal" qui font encore le service entre Québec et Montréal et vice versa. Le premier est arrivé ici ce matin vers huit heures, tandis que le "Montréal" accostait à Québec à 9 heures et quart.

ARRIVE DU "MINNEDOSA"

Le "Minnedosa", ligne du Pacifique, est arrivé hier soir, vers neuf heures à Montréal, après une traversée orageuse, selon les officiers du bord et les passagers. Ce paquebot portait à son bord 1,780 passagers dont 508 de cabines et 1,272 d'entrepont. On comptait, dans l'entrepont, 780 Italiens, embarqués au Havre et dont 678 se dirigent vers les centres américains. Quelques agents de l'immigration américaine étaient à Québec pour examiner les nouveaux arrivants, mais comme le travail ne se faisait que très lentement, ce qui a retardé le départ pour Montréal de quatre heures, il a été décidé de partir, malgré tout, avec 408 passagers dans l'entrepont. Ces immigrants sont repartis, hier soir, pour Québec à bord d'un convoi spécial de la ligne du Pacifique et passeront aux bureaux de l'immigration aujourd'hui. Quelques-uns sont partis ce matin pour retourner à Québec.

Le "Minnedosa" a dû marcher plusieurs jours contre le vent qui soufflait en tempête à certains moments. On a fêté le jour de l'armistice au milieu de l'océan. Le navire a arrêté pendant deux minutes pendant que les passagers observaient le silence. Le soir, il y eut dîner spécial à bord et réception dans la soirée. Deux enfants ont été baptisés à bord et se nomment "Minnedosa", en l'honneur du navire sur lequel ils ont vu le jour.

LE "VICTORIAN"

Cet autre paquebot de la ligne du Pacifique arrivera à Québec à la fin de la semaine, soit vendredi ou samedi venant de Sydney, Nouvelle-Ecosse, où il est forcé d'arrêter pour prendre du charbon. Il ne sera pas encore arrivé à Sydney. Ce navire porte à son bord 291 passagers dans les cabines et 623 dans la troisième classe. Il ne partira pas de Québec avant mardi de la semaine prochaine s'il n'est pas retardé davantage.

LE LANCEMENT CHEZ VICKERS

Contrairement à ce que nous disions hier le "Canadian Leader", le nouveau cargo de la flotte marchande du gouvernement, ne sera pas lancé samedi prochain mais l'autre samedi, soit le 27 courant.

MOUVEMENTS DES NAVIRES

Le "Scotian", ligne du Pacifique, parti de Montréal le 5 courant, est arrivé au Havre à minuit lundi et à Londres hier après-midi.

L'Empress of France, ligne du Pacifique, est partie hier après-midi de Liverpool se dirigeant vers Québec pour la dernière fois au cours de la saison. Ce paquebot est attendu à Québec mardi ou mercredi prochain.

Le "Saturnia", ligne "Anchor-Donaldson", parti de Glasgow vendredi se dirigeant vers Halifax et Portland.

Le "Melmore Head" part de Montréal aujourd'hui se dirigeant vers Belfast. Il fera escale à Québec.

Le "Vesuvio" part aujourd'hui pour l'Italie.

Le "Horionius" est parti hier pour Buenos-Ayres.

L'EAU RIGA

GUÉRIT
CONSTIPATION HABITUELLE

ANTIKOR-LAURENCE

CURE RADICALE DES CORPS
DURE, EFFICACE, SANS DOULEURS
EN VENTE PARTOUT 25¢

FRANC PAR LA POSTE
A. J. LAURENCE, MONTREAL

YEUX FATIGUES ?

Si vos yeux sont fatigués et surchargés de travail ; s'ils démangent, font mal, brûlent ou piquent, allez à l'importance quelle que soit la cause. Bon-Opto. Mettez-en un dans le quart d'un verre d'eau et servez-vous-en pour baigner vos yeux de deux à quatre fois par jour. Vous serez surpris du soulagement, du repos et du confort qu'apporte Bon-Opto.

Remarque : Les docteurs disent que Bon-Opto renforce la vue de 50 p. cent dans une semaine de temps en bien des cas.

L'Anglais se méfie de son voisin

Londres, 17. — (S.P.A.) — Des savants de l'Université d'Oxford, au nombre de cinquante-sept, ont tenté de renouer des relations d'amitié avec les savants des universités allemandes et autrichiennes, au nom des intérêts supérieurs de la science. Ils revendiquent une union plus intime afin de servir l'idéal que poursuivent les classes instruites des nations civilisées.

Le "Times" dénonce ce mouvement comme inopportun et peu sage, à cause des crimes trop récents de ceux qui ont coulé des navires-hôpitaux, qui ont assassiné des populations civiles sans armes et qui ont bombardé des villes ouvertes, crimes tous approuvés par les savants d'Allemagne et d'Autriche.

Tombola des Syriens catholiques

C'est par erreur que cette tombola a été annoncée pour le 6 du courant ; c'est le 26 novembre, au soir, qu'elle sera inaugurée par le Consul de France. L'organisation s'en complète tous les jours ; bien-tôt le public pourra en lire l'annonce, angle des rues Saint-Catherine et Saint-Denis. Le R. Père Nasre remercie encore toutes les personnes qui lui ont envoyé des dons. Les Forestiers catholiques ayant manifesté le désir d'assister à cette tombola, le R. Père Nasre les y invite bien cordialement ainsi que toutes les autres sociétés de notre ville qui voudraient y assister en corps.

Communiqué.

H. E. BOURASSA

INGÉNIEUR MECANICIEN
Réparations générales d'automobiles.
SPECIALITÉ : Pièces de rechange, roues d'engrenage et rectification des cylindres. (Expérience de 20 ans).
Rectification des cylindres (Cylinders Reground).
TEL. LAB. 3345. 1495 NOTRE-DAME EST.

CARTES PROFESSIONNELLES ET CARTES D'AFFAIRES

ARCHITECTE

J. Albert La Rue

ARCHITECTE
MONTREAL 74 St-Jacques
QUEBEC 280 Grande Allée
Tel. M. 1847. Tel. C. 5353.

ASSURANCES ET VITRES

Etabli en 1888

ISIDORE CRÉPEAU

Assureur contre l'Incendie, Accidents, Automobiles, Cambriolage, Glaces, etc.

1410 Blvd St-Laurent

Bâtisse Isidore Crépeau

Agent spécial :

Atlas Assurance Company Limited

Commercial Plate Glass Assurance Company

Président :

La Cie CERAMO-VITRAIL Inc.

Fabrication des Verrières et Mirrors

Phones : St-Louis 6401-6402.

Les Membres de Clergé sont cordialement invités à correspondre avec nous.

ASSURANCES

NORMANDIN & DESROSIERS

Courriers en Assurances

225 RUE SAINT-JACQUES

Tél. Main 3293. Montréal.

AVOCATS

ARCHAMBAULT & MARCOTTE

AVOCATS

30 rue St-Jacques

Tél. Main 2761-3254.

Joseph Archambault, C. R. M. P.

Prof. Université L. L.

Bureau du soir, tél. West. 4093.

Pariseault, Archambault & Bruchési

AVOCATS

Immeuble de la Banque d'Engrais, 190

rue Saint-Jacques, Main 4571-4572.

Charles-A. Pariseault, C. R. J. Her-

man Archambault, C. R. M. P. Bruchési,

Conseil J. L. Archambault, C. R. M. P.

Avocat de la cité de Montréal.

Carter postal 154. Adresse téléphonique :

Tel. Main 1251-1252. Cédex, labora West. 1.

C. H. CAHAN, C. R.

Avocat et Procureur

Edifice Transportation — Rue St-Jacques

CARTIER & CARTIER

AVOCATS

Jacques Cartier, L.L.L. Jean-Victor Cartier,

L.L.L. — Etude : 43 Place d'Armes, Im-

meuble Wilson, chambre 303. Tél. Main 2193.

MAURICE DUGAS, L.L.L.

AVOCAT

189 RUE SAINT-JACQUES, CHAMBRE 40.

Etude légal : Elliott et David, Main 8205.

Arthur LALONDE

AVOCAT, PROCUREUR, ETC.

Etude : 43 Place d'Armes et Coffin.

Edifice du Crédit Foncier, Montréal.

Résidence, téléphone Est 2281.

Tel. Main 3315 — Edifice Montreal Trust.

LAMOTHE, GADBOIS & NANTÉL

AVOCATS

J.-G. Lamothe, L.L.L., C. R. Emilien Gad-

bois, L.L.L., J.-Marcel Nanté, B.C.L.

Roland Maillet

AVOCAT ET PROCUREUR

162 rue St-Denis, Tel. Est 893.

Jean C. Martineau L.L.L.

AVOCAT

71A rue St-Jacques, Main 7620.

474 rue St-Denis, Est 2275.

Secrétariat des "Amis du Devoir"

Victor Payer — Aron Cloutier

PAGER & CLOUTIER

AVOCAT

Immeuble Power, 83 ouest, Craig.

Tél. Main 5598.

Théodule Rhéaume, C. R.

AVOCAT

FEELICE "LA SAUVEGARDE"

92 Notre-Dame Est, Montréal.

ST-GERMAIN, GUERIN & RAYMOND

AVOCATS

Tél. Main 5154. 30 RUE ST-JACQUES.

P. St-Germain, L.L.L., C. R. L. Guérin,

L.L.L., S. Paret-Raymond, L.L.L.

ARCHITECTE

ANATOLE VANIER

AVOCATS

Tel. Main 2632. 97 rue Saint-Jacques.

BANQUE D'ÉPARGNE

LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITE ET

DU DISTRICT DE MONTREAL. Bureau

principal, 174 rue Saint-Jacques et suc-

cursales à Montréal.

CHIROPODISTE

Maladies des pieds

Traitement spécial des cors, durillons,

onglons, ongles incarnés, verrues, trans-

piration excessive.

Douleurs, crampes, fatigue, picote-

ments, résultant des pieds plats, che-

villeilles, chute de la balle du pied.

Vieilles chaussures infatigables avec

arche-supports extra légers faits d'après

l'empreinte du pied.

Traitement à domicile.

A. E. RAYMOND, spécialiste.

Au magasin Almy, 1er étage.

Bligny et St-Catherine. Uptown 7600.

COMPTABLES

Riv. Est, Main 2954. Etabli en 1896.

111, Ouest, Main 7151.

BEAUDOIN LIMITEE

Achats de créances et collections

71A RUE ST-JACQUES

Membre du service de collection américain

Téléphone MAIN 3570

L. A. CARON

COMPTABLE VERIFIÉ

INSTITUTEUR

48 rue Notre-Dame Ouest, Montréal.

P. A. GAGNON

COMPTABLE LICENCIÉ (CHARTERED AC-

COUNTANT), chambres 310-316-317, Edifice

Montreal Trust, 11 Place d'Armes, Montréal

(C. F. 4912).

CADRES ET MIROIRS

La Cie Wisnitzer & Fils Inc

Manufacturier de cadres, moulures et mi-

roirs, importateur de chromes, gravures, vi-

tres convexes et ordinaires.

Vieilles cadres réparés, redorés ; miroirs

réparés. Une spécialité.

Gros et détail.

15-45 BOUL. ST-LAURENT

Manufacture : 7 Clark. Tél. Main 5083.

COURTIERS EN IMMEUBLES

A. JETTE et CIE, courtiers en immeubles

(Stabli 1885), experts en propriétés, Edifice

Crédit Foncier, St-Jacques, Trésorier

et 2ème hypothèques. Achats de balances de

prix de vente et d'hypothèques.

DOCTEURS

Docteur A. DESJARDINS

ancien Médecin de l'Hôtel-Dieu

de Paris. Maladies des YEUX, des

OREILLES, DU NEZ et de la

GORGE. 145 St-Catherine O. (à

l'Institut Ophthalmique Nazareth).

Téléphones Est 7580 pour consultation.

Dr J. M. E. Prevost

Des hôpitaux de Paris, Londres, New-York

Spécialiste des affections des reins, du

diabète, de l'estomac, de la vessie, des

maladies des organes Génito-Urinaires. Aus-

si Maladies vénériennes.

301 St-Denis. Montréal

Dr J. M. A. VALOIS

Maladies des voies urinaires

40, rue Saint-Denis, Montréal

Dr R. TESSIER

Levalleur de l'Ordre de Léopold II, de

Belgique, médecin des hôpitaux mili-

itaires en France, assistant à l'hôpital Ca-

chin de Paris. Spécialités : peau et voies

urinaires. Traitements spéciaux. Aussi à

Victoria, 295 RUELLE, angle Saint-

Denis, Saint-Louis 8407.

DENTISTES

Dr E.-D. AUOIN, B.A., M.A.

Chirurgien-dentiste

Chef du service médico-dentaire à

"l'Hôpital Ste-Justine"

Spécialité : incrustation, ports et

couronnes.

Heures de bureau : 9 h. à

12 h. 30. 255 RUE SAINT-DENIS

Montréal.

Le Dr G. H. KENT

Dentiste

Directeur du service dentaire des

hôpitaux St-Jean-de-Dieu et Ver-

don.

157 ST-DENIS

Tél. E. 311.

Dr Moras Manseau

CHIRURGIEN-DENTISTE

Heures de bureau : 9 h. de l'avant-

midi à 9 h. du soir.

607 avenue Atwater. Up. 9115.

Angle St-Jacques.

CHOSSES MUNICIPALES

LA FIDÉLITÉ RÉCOMPENSÉE

LE CAPITAINE DUPUIS, BLESSE AU COURS DE LA GREVE DES POMPIERS ET DES POLICIERS, REÇOIT UNE PENSION DE \$780 DE LA VILLE. — IL EST TEMPS DE PAYER ENCORE LA TAXE D'EAU.

Les administrateurs viennent d'accorder une pension au capitaine Hector Dupuis, du service des incendies, victime de mauvais traitements reçus au cours de la grève des pompiers et des policiers en 1918. Il jouira, toute sa vie durant, d'une allocation annuelle de \$780, et cela à partir du 1er décembre de cette année.

Voici la résolution qui sera soumise à cet effet au conseil : "Considérant que le capitaine Hector Dupuis, âgé de 41 ans, est devenu incapable de remplir ses fonctions à la suite de coups reçus durant la grève des pompiers et de la police ;

"Considérant que ledit capitaine Dupuis est père d'une nombreuse famille et qu'il est juste et équitable de lui payer, dans les circonstances, une pension de \$780 par année ;

"Sur proposition de M. Verreille, appuyée par M. Marci, il est :

"Résolu : de faire rapport au Conseil recommandant que, conformément aux dispositions de l'article 336 de la Charte, une pension annuelle de \$780 soit payée au capitaine Hector Dupuis du département des Incendies, pour l'entretien de sa famille, avec l'entente, cependant, que ledit M. Dupuis subira, chaque année, un examen médical, afin qu'il soit constaté s'il est toujours dans l'incapacité de travailler, et s'il est constaté en aucun temps, que M. Dupuis est en état de gagner sa vie, le paiement de la pension ci-dessus mentionnée sera discontinuée, ladite pension devant être payée à compter du 1er décembre 1920 et le montant nécessaire pour la payer jusqu'à la fin de l'année devant être imputé sur les économies de salaires du département des Incendies."

CONTRE LES RETARDATAIRES Les contribuables qui n'ont pas encore payé leur taxe d'eau sont priés de le faire incessamment, car les percepteurs vont passer bientôt chez les retardataires pour fermer les valves des tuyaux à l'eau.

Durant les mois d'août et de septembre, la ville a perçu plus de \$2,500,000 sous ce rapport ; le reste est à percevoir un million. L'on s'attend à ce que 93 pour cent de cette taxe soit payée d'ici la fin du mois.

La perception des autres taxes se fait d'une façon satisfaisante. Ainsi du 15 août au 31 octobre inclusivement, cette année, on a perçu \$7,968,736 sur un total de plus de \$15,000,000. Les chiffres ont été à peu près les mêmes l'an dernier au cours de la même période, de sorte qu'il y a eu une diminution. La perception moyenne quotidienne est de \$40,000. On s'attend à percevoir environ \$1,250,000 du 1er novembre au 1er décembre, ce chiffre étant le même que celui de l'an dernier pour la même période. L'intérêt de 6 pour cent court depuis le 1er octobre et sera porté à 7 le 1er novembre sur tous les arrérages. Depuis janvier, l'intérêt sur les comptes d'a compte la joliesomme de \$274,326.

La ville a reçu en arrérages pour 1919, du 1er janvier au 1er novembre, cette année, la somme de \$2,416,927. Durant la même période, pour arrérages de 1918, le montant payé a été de \$1,582,427.

Chemin de fer du Grand-Tronc

NOUVEAU SERVICE DE WAGONS-LITS.

Le train qui part de Montréal tous les jours à 7 h. 30 p.m. est maintenant pourvu d'un wagon-lit à partir de Montréal, tous les jours sauf le samedi, pour la commodité des voyageurs qui vont à Kingston, à Napanee, à Belleville et à Trenton. L'arrivée à Kingston, est à 12 h. 43 a.m. mais les voyageurs peuvent rester dans le wagon-lit jusqu'à 6 h. 15 a.m. L'arrivée à Napanee est à 7 h. a.m. à Belleville à 7 h. 30 a.m. et à Trenton à 8 h. 10 a.m. Au retour, ce wagon quitte Trenton à 9 h. 10 p.m., Belleville à 9 h. 35 p.m., Napanee à 10 h. 28 p.m., tous les jours sauf le dimanche arrivant à Kingston à 11 h. 15 p.m., à 11 h. 15 p.m. et arrive à Montréal à 7 h. a.m. tous les jours sauf le lundi. Le wagon est ouvert pour recevoir les voyageurs à Kingston Jct. dès le moment de l'arrivée à cet endroit. (réc.)

Grève terminée

Thetford Mines, 17. — (D.N.C.) — On annonçait, il y a quelques jours, que la grève était en voie de règlement. Jeudi, en effet, quelques hommes reprenaient l'ouvrage ; vendredi, le nombre augmentait et hier nous pouvions dire que les conditions sont à peu près revenues normales.

Le travail ne sera cependant pas très productif durant les quelques jours qui vont suivre, car la grève a causé de graves dommages dans les puits et dans les usines.

La reprise du travail n'a été marquée par aucun

Page du Foyer

Les papiers tentures

La mode pour les papiers-tentures semble s'attarder aux tapisseries fleuries, petits ou grands ramages, paysages en grisaille ou bleutés. On emploie également les papiers unis, ou ceux qui sont faits de deux teintes étroitement mêlées, un peu vagues. Les rayés qui ne sont pas trop prononcés sont encore de mode.

Pour les passages, les entrées, les escaliers, rien ne plaît mieux en ce moment que le paysage en gris est blanc, au dessin un peu flou. C'est clair et gai, et si la pièce est déjà assez haute, ce tissu l'agrandit. Avec des boiseries blanches, c'est d'une fraîcheur bien agréable à l'œil; d'un autre côté, le contraste de cette tapisserie avec des bois sombres à son charme.

Pour un vivoir, faut-il prendre du clair ou du foncé? Tout dépend de la lumière, des fenêtres. Quand la pièce est très éclairée, on peut suivre ses préférences pour les papiers-tentures sombres dont le fond est ordinairement plus riche; mais si la lumière n'est pas des meilleures, mieux vaudra tenter de l'améliorer en tendant les murs d'une couleur pâle. En général, une maison ensoleillée et claire est plus gaie et plus belle, même si les décors en sont moins

riches!

Pour les chambres on préfère les teintes unies, le vieux rose, le bleu, le mauve, le gris. Une bordure de fleurs est toujours ce qui convient. Les tapisseries genre crotte permettent les garnitures assorties. On fait les murs très simples: les panneaux, et les arrangements compliqués ne sont guère en faveur maintenant.

Cuisine et chambre de toilette se tapissent de toile cirée ou de tapisserie glacée. Beaucoup préfèrent la toile cirée qui se lave vraiment et peut par la suite durer très longtemps. Les couleurs ne varient guère. On adopte de préférence le bleu et blanc, soit simplement à carreaux, soit avec de petits dessins.

On aura un salon riche et clair en prenant une tapisserie vaguement dorée, ou un fleuri où se trouveront mêlés du bleu et du vieux rose. Le salon doré s'accorde à merveille avec les tentures, portières et draperies de velours bleu ou de reps.

En choisissant un papier-tenture, il faut bien considérer les dimensions des pièces à garnir. Certains modèles agrandissent les pièces, d'autres les rapetissent, et les baissent!

Cousine GILLETTE.

Pensées choisies

—Le bonheur que donne la gloire est une statue de bronze vide en dedans.

Ph. Gerfaut.

—Confier un secret, c'est donner à quelqu'un l'exemple de l'indiscrétion.

Mme Swetchine.

—Adressez-vous aux jeunes gens, ils savent tout.

Joubert.

Méritez la grâce de souffrir un jour pour la justice. La justice triomphera et ceux qui l'auront aimée triompheront avec elle.

Louis Veuillot.

La bonne cuisine

Glace au caramel et aux amandes.

Prendre deux tasses de lait, une demi-tasse de sucre, trois œufs, le huitième d'une cuillerée à thé de sel, une tasse de sucre, le quart d'une cuillerée à thé d'eau bouillante, une pinte de crème, une tasse d'amandes. Coupez les amandes sur le long, et faites-les cuire dans une casserole jusqu'à ce qu'elles soient brunes: hachez-les très fin. Faites une cossetarde avec les quatre premiers ingrédients. Faites cuire le sucre en caramel et ajoutez-y l'eau bouillante; ajoutez à la cossetarde chaude et laissez refroidir; ajoutez la crème, les amandes et un peu de vanille. Faites prendre dans la sorbetière.

Tarte à la crème sultana. — Prendre une tasse de raisins sultana, une tasse d'épaisse crème sûre, une demi-tasse de sucre, trois cuillerées à table de miettes de biscuits, une cuillerée à thé de cannelle, une demi-cuillerée à thé d'épices mêlées, le jaune de deux œufs.

Mêlez, et cuisez au bain-marie juste assez longtemps pour épaissir les œufs. Mettez dans une croûte et couvrez avec une meringue faite du blanc des œufs et deux cuillerées à table de sucre en poudre.

MICHELLE LE NORMAND

Les livres de Michelle Le Normand sont en vente au Devoir, à l'Action Française, et dans toutes les bonnes librairies. Couleur du temps, quatre-vingts sous franco. Autour de la maison, cinquante-cinq sous franco.

Les riches de Russie vont nu-pieds

Berne, 17. (S.P.A.) — On rapporte de Crimée que les millionnaires vont nu-pieds, à la suite de la dépréciation constante du rouble de Russie. Les paysans, par contre, augmentent leurs revenus; ils vendent couramment une livre de blé mille roubles. (Le rouble vaut à peine un demi-sou contre cinquante sous avant la guerre).

Le coût de la vie est excessivement élevé: une paire de chaussures coûte 50,000 roubles (à peu près \$250); un complet, 200,000 roubles (\$1000). Les aides-fermiers gagnent 10,000 roubles par jour (\$50).

Une jalousie d'artistes

Paris, 17. (S.P.A.) — Un membre de l'Académie de Musique de France raconte une anecdote plutôt désobligeante pour la mémoire d'Adeline Patti, au sujet de Jenny Lind, le « rossignol de Suède ».

Patti, au début de sa carrière, chantait un soir dans l'un des salons des Champs Elysées: parmi ses auditeurs se trouvait Jenny Lind, alors assez âgée. Après les applaudissements, la cantatrice suédoise vint féliciter en personne la chanteuse, tout en lui faisant certaines réserves très courtoises sur l'émission de quelques notes et des oublis de détail.

«Je crois que je peux vous dire cela sans trop vous offenser, ajouta-t-elle, car je suis, vous le savez, Jenny Lind.»

Un peu dépitée de la remarque, la Patti répondit sèchement: «Oh! oui! j'ai entendu parler de vous; ma grand-mère m'a parlé de vous.»

Ce fut la seule entrevue des deux grandes cantatrices. On se prépare à fêter solennellement le centième anniversaire de la naissance de Jenny Lind.

A Saint-Pierre-Claver

Ce soir, dans la salle paroissiale Saint-Pierre-Claver, angle de la rue Delorimier et du boulevard Saint-Joseph, aura lieu le euchar des dames patronnesses; et demain soir, dans la même salle, celui des jeunes filles.

Les parties de cartes commenceront à neuf heures précises; de nombreux prix sont offerts aux gagnants. Les recettes de ces deux soirées de charité seront versées au bénéfice des œuvres de la paroisse. (Communiqué)

Un mineur perd les deux yeux

Thetford-Mines, 17. — (D.N.C.) — Un jeune homme, du nom de Turmel et venant de Saint-Frédéric de Beauce, a dû être transporté à l'hôpital Saint-Joseph, à la suite d'une explosion survenue à la «Bell Asbestos Mine», où il travaillait. Le malheureux a reçu une partie de la décharge en pleine figure et avec une grande force. Le Dr E. Lacette a été mandé en toute hâte. La victime perd les deux yeux.

NOUVELLES LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES

L'augmentation considérable des affaires depuis quelques mois, a forcé les compagnies de télégraphes à poser un grand nombre de fils nouveaux dans les diverses parties du Dominion. Ainsi, dans les provinces de l'Ouest seulement, le Pacifique canadien a posé 1659 milles de fils nouveaux, tandis que 535 milles de vieux fils ont été réparés et mis en état de donner un meilleur service. De son côté, le Great North-Western Telegraph a installé deux fils entre Québec et Winnipeg, un fil de Edmonton à Vancouver et un autre entre Saskatoon et Calgary.

Afin de faciliter le partage du travail, l'Ouest canadien est divisé en quatre districts par le département des Télégraphes du Pacifique Canadien et ces districts portent respectivement les noms de chacune des quatre provinces de cette partie du pays. Depuis le commencement de la présente année 846 milles de fils nouveaux ont été posés dans le district du Manitoba, c'est-à-dire la distance qui sépare Fort-William de Moose-Jaw. Dans le même intervalle, 91 milles de lignes anciennes ont été reconstruites dans ce district.

Dans le district de la Saskatchewan, la quantité de fils existant déjà s'est augmentée de 386 milles par le posage de lignes nouvelles entre Saskatoon et Lanigan, Saskatoon et Colonsay, Moose-Jaw et Regina, Moose-Jaw et Saskatoon. Dans l'Alberta, 273 milles de fils ont été posés, tandis que des vieilles lignes, sur une distance de 167 milles, ont été reconstruites. Deux fils ont été posés entre Calgary et Lac Louise et une autre ligne a été créée entre Wetaskiwin et Lacombe. La Colombie-Anglaise s'est enrichie de 154 milles de lignes nouvelles par l'installation d'un fil entre Nanaimo et Victoria, dans l'île de Vancouver, et d'un autre entre Hope et Lytton, le long de la rivière Fraser.

Afin de préserver de la pourriture, les poteaux qui supportent les fils télégraphiques, les bouts qu'on enfonce dans le sol sont maintenant trempés dans une préparation de créosote, qui aura pour effet de prolonger sensiblement leur existence, laquelle varie ordinairement entre 15 et 18 ans.

(Communiqué.)

Nettoyage des Couvertures de Meubles

Nous ne dérangeons en rien les meubles et, par notre procédé scientifique, nous pouvons remettre à neuf toutes les anciennes couvertures.

Téléphonez tout de suite.

Toilet Laundries

1111
Tél. Up. 7640
«Nous soignons à perfection»

Une ordonnance pratique contre les aigreurs et les acidités d'estomac

Les neuf-dixièmes des troubles de l'estomac aujourd'hui sont causés par l'excès d'acidité. Au début, l'estomac n'est pas lui-même malade mais si on laisse se continuer cet état d'acidité, l'acide rongera probablement les parois de l'estomac et produira la gastrite avec ulcères de l'estomac. Cela pourra nécessiter même une opération chirurgicale radicale pour prolonger votre vie. L'acidité d'estomac constitue donc un état dangereux et on devrait y apporter un traitement sérieux. L'excès d'acide ou suracidité de l'estomac peut être entravée facilement par la Magnésie Bismurée prise en doses d'une cuillerée à thé dans un verre d'eau après chaque repas. On pourra aussi en prendre de plus fortes quantités si c'est nécessaire, vu qu'elle est absolument inoffensive. Demandez bien à votre pharmacien de la Magnésie Bismurée pure préparée spécialement à cette fin.

SAUCISSE —
au porc frais seulement,
marque
S. L. CONTANT
Mentionnez le nom chez votre pharmacien.

ROBES

venant de

Paris et New-York



Magnifiques robes de modèles exclusifs pour l'après-midi et la soirée.

—Au deuxième.

A la ville des JOUETS

Tout un monde de poupées et de jouets étincelant de gaieté et d'animation.

Une féerie de couleurs.

C'est un paradis pour les enfants

Ascenseur «Express» pour la Ville des Jouets au quatrième étage.

Goodwin's
LIMITED

Feuilleton
du
DEVOIR

LISE

par Victor Féli

33 SUITE

— Oh ! c'est pour le coin des Rouzeaux, que je ne sais pas si M. le marquis veut qu'on commence de déblayer avant le côté de Lalande.

— Eh bien ! Aline, dit André, moqueur, qu'en pensez-vous ? Remplacez Lise, voyons.

— Remplacez-la toi-même, riposta la jeune fille aigrement.

— Oh ! moi, je n'en ai pas la prétention. La preuve en est que je l'attends impatiemment pour mon propre compte.

— Elle est ridicule de rester aussi longtemps avec papa ! s'écria Robert impatient.

Tout à coup, une petite voix suraiguë se fit entendre au premier étage. C'était celle du fils de Michel, si fort admiré la veille par le capitaine.

— Tante Lilise, viens vite ! vite ! criait l'enfant.

Et tandis qu'on entendait la bonne s'évertuer en objurgations de toutes sortes pour le persuader de se laisser lever par elle, le petit appelait de plus belle :

— Tante Lilise, c'est Guigui (Guy) qui veut faire houp (se lever), viens vite, vite.

— Ça, Mesdemoiselles, c'est tout à fait votre affaire, remarqua encore le marin goguenard. Voilà un remplacement qui est à votre usage. Al-

lez donc, allez donc !

Et du geste il montrait l'escalier. Aline, Jeanne et Marguerite se regardèrent sans bouger. Cependant, Jeanne poussa légèrement Marguerite, la plus jeune, une grêle fillette de seize ans.

— Monte donc, il va pleurer, faire une scène.

— Ce sera bien pis quand il me verra à la place de Lise, répondit carrément Marguerite, et tu le sais bien.

— Décidément, conclut le capitaine, Mlle Lise me paraît indispensable à chacun ici.

— Absolument, répondirent les frères, tout d'une voix, ainsi que la plus jeune sœur, mais Jeanne rougissait en détournant les yeux, tandis qu'Aline déclarait sèchement :

— Elle s'est rendue, en effet... indispensable...

André ouvrait la bouche pour riposter vertement, lorsque Lise apparut, pressée, souriante, tenant de larges feuilles qu'elle compulsait :

— Je vous ai fait attendre. J'en suis bien fâchée, mais père avait beaucoup de choses à faire... Je n'ai même pu aller jusqu'au bout. J'ai compté sur toi, Robert.

— Moi ? Oh ! non !

— Je t'en prie. Tu seras si gentil... Et Lise, câline, mettait un cahier

dans les mains du rhétoricien. C'est la fin de cette traduction grecque, qui intéresse tant papa. Tu sais bien... J'en suis restée à l'avant-dernière page, aux mots : «...Depuis l'aube, il cinglait vers le rivage où elle l'attendait. L'ombre était lourde autour d'elle, mais quand leurs yeux se rencontrèrent, la lumière se fit...»

Une émotion soudaine emplit le cœur de Georges de Lambellec à ce rapprochement inattendu. N'était-elle point, elle aussi, si belle et si douce, dans l'ombre lourde de tous les fastidieux devoirs, et la lumière se ferait-elle... un jour ?... Serait-ce lui qui allumerait le rayon éternel dans ces beaux yeux purs ?... Il entendait à peine la voix de la jeune fille, qui avait ajouté en riant :

— Je n'ai jamais pu arriver à faire aborder ces héros... La traduction devient, à ce moment, hérissée de difficultés... J'ai prié papa de me donner jusqu'à ce soir, en comptant sur toi, Robert. Voyons, mon frère, tu veux bien, dis ?

— Oui, oui, acquiesça enfin le collégien.

— Je n'ose vous offrir mes services, Mademoiselle, dit en souriant le capitaine. C'est si loin déjà, le temps heureux des thèmes et versions, mais je suis émerveillé de tout ce que vous cumulez...

Lise le regarda avec un étonnement sincère :

— Mais non. Croyez bien que je ne suis pas une savante. Je latinise fort mal, et quant au grec, c'est tout à fait pitoyable... Enfin, maintenant, me voici libre, grâce à toi, Robert, et nous allons...

Soudain, la petite voix de Guy clama d'en haut avec de grands sanglots :

— Tante Lilise...

— Oh ! le pauvre mignon !

Et Lise s'élança vers l'escalier, après avoir vivement remis à Francis les feuilles des plans.

Les jeunes gens se penchèrent tous ensemble sur ces papiers et commencèrent à discuter, pour décider par quel côté de la vieille maison on allait en aborder la visite. Chacun donnait son avis avec véhémence et l'on venait à conclure qu'il serait plus intéressant d'aller vers la ferme, lorsque le capitaine, levant les yeux, demeura immobile, ravi, à la vue de Lise qui venait de descendre avec le bébé dans les bras, lequel, tout heureux, consolé, enveloppé dans sa longue robe de nuit, se pelotonnait contre la jeune fille, qui l'emmenait vers la chambre de sa grand-mère.

Quand elle passa, souriante, auprès du groupe de jeunes gens, l'officier s'avança et happa doucement

la petite main de l'enfant, qu'il couvrit de baisers.

La jeune fille s'était arrêtée et manda gracieusement :

— Vous aimez les enfants ?

— Beaucoup.

— J'ai cru voir cela hier à la ferme...

— Ah ! que j'envie Michel !

Lise eut un bon sourire sans répondre, car elle n'osait exprimer la pensée qu'un prochain mariage donnerait le même bonheur au camarade de son frère, tandis que Lambellec continuait :

— Je l'envie d'être un heureux père, mais aussi d'être un si heureux frère.

— Assurément, c'est très gai !

Allons, Guy, sois gentil. Embrasse ce monsieur, qui est l'ami de papa...

— Papa ? murmura le bébé, indécis, essayant d'associer les deux idées.

Enfin il se pencha et posa ses douces petites lèvres sur la joue du capitaine, qui murmura très ému :

— Vous n'imaginez pas l'aubaine qu'est pour l'isolé que je suis ce baiser d'enfant...

Lise sourit, émue elle aussi d'une infinie compassion pour celui qui paraissait trouver si lourd le poids du lisolement, et lorsqu'elle revint, une minute après ayant laissé l'enfant dans la chambre de la vieille

marquise, elle leva les yeux sur le capitaine avec un intérêt tout nouveau. A ce moment, Jeanne causait coquettement avec lui, et une idée passa, rapide, en l'esprit de Lise :

ne pourrait-on accueillir, dans cette famille qu'il enviait, le solitaire qu'était M. de Lambellec ? et Jeanne ne serait-elle pas la femme qui lui conviendrait ; mais bien vite un désappointement couvrit le projet de bonté. Jeanne était gracieuse et avisée, mais lui, qui paraissait tendre, délicat, serait-il aimé véritablement par ce cœur aimé véritablement par ce cœur

un peu sec ?

Lise n'osa se répondre, tandis qu'elle reprenait les plans des mains de ses frères.

— Eh bien ! Lise, y es-tu ? demanda-t-on.

— Oui, voilà ; suivez-moi.

— De quel côté ?

— Par l'Est, la grande tour, qui est devenue un grenier à fourrages, ajouta-t-elle, en riant, s'adressant au capitaine.

(A suivre)

Ce journal est imprimé au No 43 rue Saint-Vincent, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée), Jos. J. Beauchamp, gérant.

IRLANDE

UN PROJET DE
DE VALERA

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE IRLANDAISE VEUT ORGANISER SES COMPARAISONS DANS TOUS LES ETATS-UNIS. — L'ENQUETE DU COMITE DES CENT. — OFFICIERS FAITS PRISONNIERS.

Washington, 17. (S.P.A.) — M. Eamon de Valera, président de la République d'Irlande, suggère l'établissement d'une organisation ayant des ramifications dans tous les Etats-Unis. Il prétend que c'est le devoir des amis de la Verté Erin de créer une association de ce genre, assez vaste pour embrasser dans son sein toute personne sympathique aux droits de l'Irlande. Son projet comporte l'organisation par Etat avec contrôle central. "Le 1er de février, dit-il, vous devriez avoir fini d'enrôler le gros de vos membres. Les congrès d'Etat devront se tenir dans les premiers quinze jours du même mois, de sorte qu'au bout d'une semaine ou deux l'organisation ait un caractère de permanence, avec des officiers élus pour l'année. Nous ne pouvons différer d'agir en voyant les événements qui se déroulent en Irlande, car il ne faut pas attendre que le pays soit tout à fait dévasté et la population décimée. Il semble que le gouvernement anglais ne recule devant aucun horreur et que par contre le peuple irlandais ne veut pas céder son droit de naissance."

Washington, 17. (S.P.A.) — L'enquête entreprise par une commission nommée par le Comité des cent, touchant ce qui se passe en Irlande, doit commencer aujourd'hui, et on a annoncé hier soir que l'ambassade anglaise et Eamon de Valera, président de la République irlandaise, ont été invités à se faire représenter aux séances par un avocat ou un orateur accrédité. La commission a appris que le gouvernement anglais a émis les passeports voulus et gardera la neutralité durant l'enquête.

Mme MACSWENEY EST MALADE

Londres, 17. (S.P.A.) — Mme Terence MacSweney n'est pas encore assez bien pour recevoir des visiteurs, mais elle a néanmoins réservé une place sur un transatlantique, car elle veut se rendre à Washington, avec plusieurs autres témoins, pour faire sa déposition devant la commission qui tient enquête sur les affaires d'Irlande. La veuve du lord-maire de Cork ne parlera pas en public et sera tout au plus un mois aux Etats-Unis. Quant à Peter MacSweney, de New-York, frère du défunt lord-maire, il est actuellement en Irlande et n'accompagnera pas sa belle-sœur dans le voyage.

Londres, 17. (S.P.A.) — Une dépêche de Dublin au "Central News" rapporte que le Père Griffen, curé de Bushy Park, Galway, a été enlevé de son presbytère par trois inconnus qui l'ont emmené on ne sait où.

POUR VENGEE MacSWENEY

Cork, 17. — (S.P.A.) — Un enlèvement qui rappelle sous plus d'un aspect celui du brigadier-général Lucas en juin dernier, a eu lieu hier. Pendant un arrêt du train de Cork-Skibbereen, lundi après-midi, à Waterfall, gare solitaire, quatre officiers d'état-major ont été faits prisonniers. Au moins l'un de ces officiers, qui, selon une habitude contractée en ces derniers temps, voyageaient en habits civils, est connu comme ayant été membre de la Cour martiale qui a jugé feu le lord-maire Terence MacSweney, de Cork, ce qui accroît l'importance de l'attentat. Le train venait de faire halte à Waterfall quand six civils armés de revolvers ont tenu en respect le conducteur de la locomotive, pendant que d'autres individus allaient chercher les officiers. Les hardis raiders sont ensuite partis en automobiles avec leurs captifs, lesquels ont probablement été conduits dans une prison du Sinn Féin. On rapporte qu'un des raiders a dit: "Nous avons la mission de venger la mort du lord-maire". Un groupe de soldats désarmés, qui voyageaient sur le même train, ont été témoins de l'enlèvement.

LE PROBLEME FERROVIAIRE

Dublin, 17. — Les unions ouvrières ont discuté longuement hier soir la situation créée par la suppression probable des services des chemins de fer en Irlande et en fin de compte les cheminots ne se départiront pas de leur attitude et continueront à s'opposer à transporter troupes et munitions. Il se peut néanmoins qu'un vote soit pris parmi les cheminots dans quelque temps. Le président du parti ouvrier irlandais et un autre chef ont présenté une résolution stipulant que tous les ouvriers devraient appuyer les employés de chemin de fer dans la lutte qu'ils ont entreprise contre le gouvernement anglais. Ce vote a été adopté quasi à l'unanimité. Les délégués se sont engagés en arrivant chez eux de s'enquérir des ressources alimentaires disponibles afin d'empêcher l'accumulation des vivres au détriment de la population.

Les anciens élèves
de Saint-Rémi

Une réunion du conseil de l'Association des anciens élèves du Collège de Saint-Rémi, a eu lieu dimanche dernier, à l'Académie Saint-Jean-Baptiste, sous la présidence de M. Amédée Monet. Il a été décidé que cette année, les anciens élèves du Collège de Saint-Rémi tiendraient, à Montréal, une assemblée mensuelle qui aura lieu le deuxième lundi de chaque mois, à l'Académie Saint-Louis, au No 25 est, Fairmount. A chacune de ces assemblées, il y aura une causerie et un programme musical. De plus, un comité a été formé dans le but de réviser la constitution de l'Association et il a été également décidé de faire un appel aux membres qui ne sont pas en règle avec l'Association, quant à leur contribution annuelle.

La prochaine réunion, aura lieu le 13 décembre prochain, à l'Académie Saint-Louis, et un avis de convocation sera adressée à tous les Anciens Elèves. (Communiqué).

LA LIGUE DES NATIONS

LE HUIS CLOS
EST MAINTENU

UN DEBAT ENTRE LORD ROBERT CECIL ET M. VIVIANI — CELUI-CI GAGNE SON POINT — AVANT QUE LES COMITES SE METTENT AU TRAVAIL. — SEANCES INTERMINABLES.

Genève, 17. (S.P.A.) — La séance d'hier de la Ligue des Nations a été caractérisée par un long débat entre lord Robert Cecil, représentant de l'Afrique-Sud, et M. René Viviani, délégué français. Il s'agissait d'établir si le Congrès doit discuter publiquement ou privément. Lord Robert soutenait que les délibérations des comités et celles de l'Assemblée plénière doivent se faire en public. M. Viviani, au contraire, défendait obstinément la tradition parlementaire qui veut que le travail des comités se fasse à huis clos, pourvu qu'on publie ensuite les minutes de la réunion. Son opinion a finalement prévalu.

Dès que la question des comités fut venue sur le tapis, lord Robert Cecil a demandé au Congrès de se déclarer en faveur des séances publiques. M. Viviani a fait aussitôt remarquer que tous les précédents établis jusqu'à nos jours favorisent la procédure opposée. Vu l'abondance des matières à élucider les comités sont pour ainsi dire dans l'obligation d'étudier les diverses questions privément. Lord Robert a rétorqué qu'en Angleterre les précédents ne sont pas les mêmes qu'en France. En dernière instance un compromis a été accepté en vertu duquel les comités auront le droit de tenir des séances publiques quand ils le jugeront à propos. Il est entendu que les procès-verbaux des assemblées seront rédigés et publiés dans le plus court délai.

Les délégués Tittoni, Viviani, Cecil, et Barnes, ont pris part à une autre discussion acerbe quand quelqu'un a proposé que les questions à l'ordre du jour soient étudiées par le Congrès en présence des comités avant que ces derniers se retirent pour délibérer. M. Barnes a insisté sur l'importance que les comités aient, avant de commencer leur travail, les vues de l'Assemblée sur certaines questions. Avant la tardive séance d'hier matin, les délégués causaient par petits groupes. Lord Robert Cecil et M. Viviani étaient entourés de délégués animés, l'un aux bords et l'autre au centre de la salle. Au fond, un groupe de neutres conféraient avec M. Hjalmar Branting, ancien premier ministre de la Suède, tandis que le Dr Fridtjof Nansen, de la Norvège, se prodiguait et passait d'un groupe à l'autre.

On est sous l'impression que les débats d'hier ont été soulevés par les esprits dirigeants du Congrès qui ont hâte de se mettre à l'oeuvre, mais d'autres prétendent que si on n'accélère pas intelligemment les discussions, les séances vont être interminables et les délégués devront rester pour un temps indéfini à Genève. C'est l'opinion formulée après le débat prolongé de la matinée.

UN MAILLET TAPAGEUR

La question de l'admission des substitués aux séances des comités et de l'Assemblée générale a occasionné un tumulte au cours duquel le président M. Paul Hymans a eu recours pour la première fois au formidable maillet qu'il a substitué au marteau ordinaire avec lequel il a ouvert le Congrès lundi. Sir George Foster, voulant obtenir une réponse à certaines questions, est parti en guerre contre le dit maillet, mais ce fut peine perdue et le délégué canadien a été obligé de voter sans avoir eu les renseignements qu'il désirait.

L'élection des vice-présidents a donné lieu à un autre long débat. Le vicomte Ishii, délégué japonais, s'est levé pour demander au président de quel droit il ordonnait au Dr Nansen de retirer sa proposition à l'effet que trois au moins des douze vice-présidents soient choisis en dehors des Européens. Tout le monde ayant admis que les délégués des autres parties de l'univers doivent recevoir considération, le vicomte Ishii n'a pas maintenu son objection.

Séance de gala

S'il faut en croire les échos des salons qui se prolongent jusque dans la rue, le public de Montréal est très curieux de savoir quels seront les heureux gagnants des "Prix d'Action intellectuelle". Cette curiosité d'ailleurs est bien naturelle et fort légitime, car c'est la première fois, croyons-nous, qu'une somme aussi considérable (\$1,000) est offerte, dans notre ville, pour des travaux littéraires.

Les lauréats seront proclamés et acclamés, à la salle Saint-Sulpice, mardi le 23 novembre. On y préparera une séance de gala, dont le Recteur de l'Université de Montréal, Mgr Gauthier, a accepté la présidence d'honneur. Des sièges seront réservés aux donateurs des dix prix de cent dollars et aux cinquante juges du concours.

Le délicat littérateur qu'est Henri d'Arles promènera l'auditoire à travers les "variations de notre parole". Le secrétaire général de l'A. C. J. C., M. le notaire Wilfrid Guérin, exposera le but qu'on se propose d'atteindre et les conditions imposantes.

Le Parc Algonquin en
hiver

La compagnie de chemin de fer du Grand Tronc a publié une charmante brochure illustrée intitulée: "Jouissez de l'hiver dans les montagnes de l'Ontario." Elle traite des sports d'hiver dans le Parc Algonquin et donne des renseignements sur l'hôtellerie bien connue, la Highland Inn, qui offre des commodités de premier ordre aux visiteurs. Demandez-en un exemplaire par lettre adressée à M. O. Dufour, compagnie de chemin de fer du Grand Tronc, 230, rue Saint-Jacques, Montréal. (tréc.)

ETATS-UNIS

LES OUVRIERS
EN CONGRÈS

LA FEDERATION AMERICAINE DU TRAVAIL INVITE M. HERBERT HOOVER A EXPOSER SES VUES AU SUJET DES CONDITIONS ECONOMIQUES ET OUVRIERES DU PAYS.

Washington, 17. — (S.P.A.) — Une assemblée a été tenue hier par l'exécutif de la Fédération Américaine du Travail, à laquelle assistait M. Hoover, l'ancien commissaire des vivres. La réunion avait été convoquée pour discuter les conditions économiques et industrielles du moment et afin, présentement, d'adopter une politique dont s'inspirera la législation que la fédération a l'intention de présenter au Congrès.

M. Hoover a été invité à cette réunion pour faire bénéficier l'assemblée de sa connaissance des conditions économiques. On donne également à entendre que le conseil a obtenu de lui des renseignements recueillis par des experts sur des questions qui affectent le travail.

La Fédération possède beaucoup de détails sur le problème économique et industriel qui ont été ramassés un peu partout dans le pays. Il est aussi avéré que quelques membres du conseil, tout en tenant les patrons largement responsables des conditions actuelles, ont admis que des ouvriers individuellement et certains groupes d'entre eux ont aussi eu leurs torts en certains cas. M. Hoover aurait dit qu'il n'appartient pas moins aux ouvriers de remédier à la situation créée par le chômage.

M. Hoover n'a rien déclaré pour ce qui est des conditions futures. Il a cependant dit que la dépression présente ne durera pas et qu'elle constitue la période de transition de l'état de guerre à l'état de paix.

Il s'est trouvé des chefs ouvriers qui ont exprimé l'opinion que les changements en vue nécessiteront un changement correspondant de la politique du travail organisée comme de la Fédération elle-même. On affirme que le président Gompers a dit à ses co-associés, qu'en matière de production, une attention plus grande doit être accordée à l'élément humain, si l'on veut augmenter le rendement de l'industrie et empêcher le gaspillage.

LA MORT DE
JOSEPH ASSELIN

IL N'Y A PAS DE LOI QUI OBLIGE DE SECOURIR LES ENFANTS. — UNE ENQUETE A WESTMOUNT.

A la Cour du coroner, hier matin, les jurés ont été appelés à se prononcer sur le cas du jeune Joseph Asselin, 7 ans, 1309, Lafontaine, et leur verdict a été de mort accidentelle. Le coroner MacMahon a dit qu'il n'y avait rien dans cette cause qui fit voir quelque trace de crime. "Personne ne peut être puni par la loi pour manque de charité envers les enfants," il n'y a pas de loi qui y pourvoit. Il engage cependant les parents, aussitôt le petit Lucien rétabli, de suivre le chemin qu'il a suivi avec son frère et d'essayer de retrouver l'agent de police qui se trouvait en devoir en cet endroit en ce moment-là.

Qu'il soit de Montréal ou de Westmount, a-t-il dit, cet homme ne mérite pas d'être agent de police.

AU CONSEIL DE WESTMOUNT

Il a été question de la mort du jeune Asselin, hier, au conseil municipal de Westmount. Le Dr Rondeau, commissaire des départements des incendies et de la police, dans un rapport qu'il a lu, a dit qu'après des recherches assez complètes, il est certain qu'aucun membre du corps de police de Westmount n'a été interrogé par le jeune Asselin, la veille de sa mort. Le maire McLagan se dit satisfait de savoir que la police de Westmount ne peut être incriminée sur ce sujet. Les journaux, dit-il, avaient laissé entendre que l'homme de police à qui s'étaient adressés les enfants appartenait au corps de police de Westmount, et les citoyens de notre ville seront heureux d'apprendre que cette rumeur n'a rien de fondé.

Le Dr Rondeau, échevin, a dit que l'enquête a aussi porté sur la déclaration de Lucien Asselin qui lui et son petit frère étaient entrés dans une gare de chemin de fer à Westmount, et démontre définitivement que deux enfants non accompagnés ne sont pas entrés dans la gare du Pacifique, à Westmount.

La Chine souffre de la
famine

Pékin, 17. — La Chine est en pleine détresse. Le choléra vient de s'ajouter au fléau de la famine qui menace de faire mourir de 25,000,000 à 30,000,000 d'habitants, si on ne leur porte pas secours. On dit que les deux tiers des habitants du district de Chi-Tchéou mourront avant la fin de l'année, soit environ 270,000 habitants. Tout le pays est dans un état lamentable. On dort sur des lits d'herbes, on trafique les enfants et plusieurs se donnent la mort. L'hiver qui s'en vient va augmenter encore ces misères.

Ottawa, 17. — (S.P.C.) — La Commission Internationale des eaux limitrophes devra décider sous peu si les attributs d'une rivière internationale, bien que situés complètement dans un seul pays, doivent être considérés comme internationaux. Il s'agit des rivières Sainte-Marie et Mill, dans l'Alberta. Des sociétés américaines veulent en détourner le cours à leur profit, tandis que le Pacifique Canadien réclame le droit de se servir de leurs eaux pour son système d'irrigation de Bassana.

LA POLITIQUE

L'ÉLOGE DES
FERMIERS-UNIS

M. T.-A. CRERAR PORTE LA PAROLE, HIER SOIR, EN FAVEUR DU CANDIDAT D'EAST ELGIN, M. S. S. McDERMID. — IL PREND LA DÉFENSE DES FERMIERS-UNIS.

Port Burwell, Ont., 17. — (S.P.C.) — En dépit de la tempête de neige qui passait sur la région, plusieurs centaines de personnes ont écouté, hier soir, M. T.-A. Crerar, ex-ministre de l'Agriculture, qui a tenu une assemblée en faveur de M. S. S. McDermid, candidat des fermiers-unis dans le comté d'East Elgin. La réunion a eu lieu dans la salle Odd Fellow.

M. W.-E. Burnaby a présenté M. Crerar comme devant être le futur premier ministre du Canada. L'auditoire a applaudi fortement à ces paroles.

M. Crerar a déclaré en parlant de la campagne que poursuit le candidat du gouvernement, M. Stansell, qu'on pourrait croire que toute l'issue de cette élection partielle consiste dans les salaires qui sont payés à certains membres de la Grain Growers Association.

Les discours que les partisans de M. Stansell prononcent font croire que la marine ou les autres grandes questions nationales sont secondaires.

On a beaucoup critiqué le mouvement des fermiers-unis, a déclaré l'orateur. On a dit que c'était un mouvement de classe.

M. Meighen a demandé dans la province de Québec, que les fermiers-unis étaient alliés aux radicaux et aux destructeurs de l'ordre social.

Étudiez le programme des fermiers-unis, a dit M. Crerar, et vous constaterez qu'aucun article de ce programme ne favorise exclusivement les fermiers. Ces accusations ne sont que de la poussière que nos adversaires veulent nous jeter à la figure, a déclaré l'orateur.

Celui-ci a demandé à ses auditeurs de comparer la manière avec laquelle la campagne électorale de M. McDermid est soutenue au point de vue financier avec celle de M. Stansell.

M. T.-A. Crerar a dit que le peuple devrait fournir des fonds pour une campagne électorale qui est conduite dans un but politique désintéressé. Les fermiers-unis ont beaucoup fait pour piquer l'intérêt public dans les choses politiques. M. Crerar a parlé de la question de la nationalisation des chemins de fer. Parce que le gouvernement a déjà acheté un réseau de voies ferrées, certains membres du gouvernement veulent s'en prévaloir pour nationaliser tous les chemins de fer canadiens.

L'orateur a passé de deux tronçons de chemins de fer qui ont été construits par le gouvernement à l'ouest d'Edmonton et qui étaient absolument inutilisés. Les fermiers-unis veulent mettre fin à ce gaspillage d'argent.

M. Crerar a abordé aussi la question du tarif. Il dit qu'un tarif de protection a été en vigueur depuis quarante ans en Canada, mais il n'est pas prouvé que ce système ait produit des résultats appréciables.

Le "Catholic
High School"

Pour prélever les fonds nécessaires à l'érection d'un "High School" catholique, rue Durocher, une campagne se fera du 22 au 29 novembre. En vue de cette campagne, les quatre paroisses anglaises de la ville se sont déjà organisées. L'objectif est \$200,000, et bien que l'appel soit directement fait à l'adresse des catholiques de langue anglaise, cependant tout secours venant d'une autre source, sera accepté avec reconnaissance. Le "High School", durant les vingt années de son existence a donné indifféremment l'instruction aux Irlandais, Anglais et Français, ainsi qu'aux protestants. En ce moment 190 garçons fréquentent l'école, et sur ce nombre 51 sont Canadiens français.

M. le maire Baubien, d'Outremont, dans une réunion, a prononcé un discours en faveur du "High School" catholique. Cette école, a-t-il dit, sera également utile aux Français comme aux Anglais. Ceux-là pourront en bénéficier pendant quelques années en prenant des cours de langue anglaise.

Grâce à la prudente et sage économie des Frères de la Présentation, en dépit du peu de revenus de l'école, les finances sont en parfait état.

Malgré le beau travail accompli dans des circonstances défavorables et à travers mille obstacles, il n'en reste pas moins une nécessité que la vieille école soit remplacée. Le site de l'école projetée (rue Durocher, entre Sherbrooke et Milton), est idéal à tout point de vue. Les tramways de l'avenue du Parc n'en sont qu'à une faible distance.

Les catholiques les plus éminents de la ville ont accordé leur bienveillant patronage à la campagne: lord Shaughnessy en est le président honoraire; S. G. L. Bruchési, sir Charles Fitzpatrick et M. C. J. Doherty, sont au nombre des protecteurs. Le comité exécutif comprend: le Dr W. L. McDougald, vice-président; M. J. J. Meagher, k.c. secrétaire honoraire; l'abbé G. J. McShane, trésorier honoraire; MM. J. T. Davis, W. M. Weir, A. W. Robertson, M. D. Carroll et William Kennedy.

Le conseil des directeurs du "Catholic High School" est composé de M. l'abbé G. J. McShane, de Mgr J. E. Donnelly, curé de Saint-Antoine, de M. le chanoine J. S. McCrory, curé de Saint-Gabriel, de MM. J. J. Guerin, J. T. Davis, M. Egan, J. Hamill, J. Monahan et J. J. Meagher. Un banquet qui sera donné dans la Chambre Rose de l'hôtel Windsor, lundi soir, 22 novembre, ouvrira la campagne.

Conventum à Lachine

Toutes les anciennes élèves du Pensionnat de Lachine sont cordialement invitées à leur réunion annuelle du 21 novembre. La messe aura lieu à 10 h. Sermon par M. l'abbé Perrier.

POUR AMELIORER
NOTRE SERVICE

Nous sommes prêts à tout faire pour améliorer, si cela est possible, l'efficacité de notre service. Voilà pourquoi nous acceptons toujours avec cordialité les remarques que des clients peuvent croire de nature à remédier à certaines imperfections puisque, malgré tous nos efforts et la meilleure volonté du monde, il peut, à notre insu, se glisser des imperfections dans le rouage d'un grand magasin comme le nôtre.

Nous désirons tout faire de ce qui est humainement possible pour remédier à tout défaut ou manquement qui aurait échappé à notre attention et qui nous serait signalé par quelqu'un de nos clients.

Nous voulons faire de cette maison votre maison; nous voulons que vous vous y sentiez attirés, que vous vous y trouviez à l'aise et que vous puissiez dire avec autant de vérité que de satisfaction: "J'aime à acheter chez Dupuis, parce que tout le monde y fait son possible pour aller au-devant de mes moindres désirs."

LAINE

LAINE ZODIAC FLOSS à 2 brins, en balles d'une once. Couleurs: blanc, rouge, turquoise, rose-foncé, rose-pâle, champagne, American Beauty, mauve, corail, copenhagen et émeraude. Rég. 35 la balle pour. 29

LAINE WHEELING de fabrication canadienne, à 2 ou 3 brins, pour mitaines, bas et chandails. Couleurs: blanc, noir, gris-pâle, gris-argent, gris-foncé, cardinal, royal, marine et écarlate. Rég. 3.00 la livre pour. 1.99

LAINE Baldwin, marque White Heather, à 3 et 4 brins, pour ouvrages de fantaisie. Couleurs: blanc, noir, gris, brun-foncé, tan, royal, turquoise, vert, vieux-rose, Nil, bleu-pan, bruyère. Rég. 7.50 la livre pour. 5.89

Au rez-de-chaussée.

GANTS

GANTS pure laine, marque Perrin, pour dames. Couleurs: noir, blanc et rouge. Pointures: 6 à 8. Rég. 1.00 la paire pour

.39

GANTS de coton ouaté pour dames. Couleurs: beige, gris et blanc. Pointures variées. Spécial, la paire

.39

Au rez-de-chaussée.

SOIES ET ETOFFES

VELOURS français chiffon, surface serrée pure soie et ne s'épiling pas, pour jupes ou robes. Couleurs: bleu-Belge, bleu-marine, vieux-rose, tête de nègre, taupe, bleu-pan et noir. Jaudi, la verge. 11.75

TRICOLETTE tout soie, 45 pouces, fabrication française, texture très serrée qui ne s'échiffra pas, pour blouses, robes, etc. Couleurs: vieux-rose, rose, marine pâle, gris, sable, ivoire et noir. Jaudi, la verge. 9.50

50 verges de DRAP COUVERTE blanc tout laine, 54 pouces, un tissu chaud et confortable, pour manteaux d'hiver pour bébés. Valeur régulière 4.50 la verge pour

2.98

DRAP VECUNA de 54 pouces de largeur. Couleurs: marine, vert-myrtle et noir. Un tissu d'une bonne pesanteur pour jupes, etc. Valeur régulière 3.50 la verge

2.69

Au rez-de-chaussée.

PALETOTS POUR
GARÇONS

PALETOTS pour garçons de 14, 15, 16 et 17 ans. Modèle Ulster avec collet convertible et grande ceinture, ou modèle demi-ajusté en tweed mélangé brun. Spécial.

16.95

COMPLETS pour garçons de 12 à 17 ans. Modèle Norfolk, en tweed rayé brun ou gris. Spécial à. 11.95

Au rez-de-chaussée.

COMBINAISONS EN
LAINE

Echantillons de combinaisons, en laine naturelle finie cachemire, ou en tricot élastique, marques Penman, Turnbull et Mercury; randeurs: 22 à 32 pour garçons. Valeurs jusqu'à 5.00. Jaudi

2.89

CHANDAILS bleu-marine ou bruns, pour garçons. Collet rond, belle valeur; grandeurs: 24 à 32. Jaudi, chacun

1.98

Au rez-de-chaussée.

BAS

BAS Worsted noirs, à côtes larges pour enfants. Pointures: 6 à 10. Rég. 69 la paire pour. 39

BAS Golf tout laine, pour hommes et garçons. Couleurs: gris, bruyère et brun foncé, avec le bord de couleurs variées. Pointures: 7 1/2 à 10. Rég. 2.00 la paire pour. 1.19

TUQUES en laine brossée, pour fillettes. Variété de couleurs. Chacune. 49

BERETS en laine brossée, pour dames et fillettes. Couleurs: blanc, Nil, violet, vert, vieux-rose, bleu-Alice, noir et blanc. Rég. 1.50 chacun pour. 99

BAS de coton ouaté unis pour dames. Couleurs: gris, brun-foncé, marine, noir et blanc. Pointures: 8 1/2 à 10. La paire. 69

Au rez-de-chaussée.

Notre Service Postal

Nous attirons spécialement l'attention des personnes résidant en dehors de Montréal sur l'excellence et l'efficacité de notre

SERVICE POSTAL

Il vous est très facile, grâce à ce service, de profiter des nombreuses aubaines que nous offrons à notre clientèle. Nous publions tous les mois un Bulletin illustré de nos meilleures occasions. Pour recevoir ce Bulletin gratuitement, il suffit de nous faire parvenir votre nom et votre adresse. Écrivez aujourd'hui. Vous ne tarderez pas à apprécier l'excellence de notre Service Postal.

Dupuis Frères
LE MAGASIN DU PEUPLE

447 à 449 Est, rue Sainte-Catherine